



Bulletin 241 WRM

Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales
Novembre / Décembre 2018

Voix du Terrain : Mouvements Communautaires et Stratégies de Résistance



Notre Opinion : Comment renforcer les résistances ?.....	2
Brésil : Je suis Kum'tum, je suis du peuple Akroá-Gamela.....	4
Les villageois de Sierra Leone réfléchissent à leur avenir après avoir réussi à reprendre leurs terres à une société d'huile de palme.....	9
Réinventer le bien-être : des villages de Korchi taluka, en Inde , résistent à l'exploitation minière et ouvrent des espaces de gouvernance autonome.....	12
Résistances à l'extractivisme des femmes défenseuses des territoires en Amérique latine	17
Un point de vue africain : surmonter la peur pour construire des mouvements plus forts.....	22
Revendiquer le droit de dire « Non » : le Tribunal permanent des peuples d'Afrique australe.....	26
Tanzanie : résistance communautaire aux plantations d'arbres en monoculture.....	30

LES ACTIONS EN COURS

Non à ProSAVANA et MATOPIBA. Solidarité avec les populations du Mozambique et du Brésil !	35
Bornéo : Un village de Penan résiste avec succès aux activités d'exploitation forestière.....	35
Estonie : Le gouvernement décide de mettre fin au plan d'aménagement territorial d'une usine de pâte à papier.....	35
Californie, États-Unis : la décision sur la norme relative aux forêts tropicales est reportée à avril 2019.....	36

RECOMMANDATIONS

Dercy Teles sur le mouvement populaire des récolteurs de latex au Brésil.....	36
Les derniers arbres de l'Amazone.....	36
L'accaparement mondial des terres agricoles par les fonds de pension doit cesser.....	36

Ce bulletin contient des articles et écrits par les personnes et les organisations suivantes : un militant autochtone du Brésil ; un militant de la Sierra Leone ; les organisations Kalpavriksh et Amhi Amchi Arogyasaathi d'Inde ; le Programme Femmes et Territoires du Fondo de Acción Urgente para América Latina y el Caribe ; un militant du Cameroun ; le réseau African Women network Against Destructive Resources Extraction (WoMin Alliance) ; Justiça Ambiental! du Mozambique et la Fondation SUHODE de Tanzanie.

Voix du Terrain : Mouvements Communautaires et Stratégies de Résistance

Notre Opinion

Comment renforcer les résistances ?



C'est un fait indéniable que les forêts continuent d'être rasées à un rythme effréné. Les milliers d'hectares détruits pour faire place aux projets miniers, à l'extraction de pétrole ou de gaz, aux plantations en monoculture d'eucalyptus ou de palmier à huile, aux barrages, aux concessions forestières, aux méga-infrastructures, etc. sont toujours plus nombreux.

Mais à part les multiples dommages profonds et indéniables qu'occasionnent ces activités partout sur la planète, ces projets engendrent aussi autre chose : **les diverses et fortes résistances que les communautés touchées parviennent à articuler pour défendre leurs territoires, leurs modes de vie et de subsistance, leurs cultures et croyances et même leur existence.**

Malgré la criminalisation et la violence qu'exercent les entreprises et les gouvernements en place pour permettre ces activités nocives, ainsi que l'appui financier des agences de « développement » et d'autres institutions financières pour que les affaires continuent, les communautés et les peuples ne cessent de se mobiliser, de s'organiser, de s'articuler et de résister aux assauts du soi-disant modèle de « développement. » Sans ces luttes, la destruction des forêts, des bassins versants et des territoires serait encore plus massive.

Le présent numéro invite à la réflexion sur les diverses résistances et les énormes défis actuels et ceux qui se pointent à l'horizon. **Nous nous demandons : comment renforcer les résistances et l'organisation à la base pour faire cesser la destruction des forêts et des peuples dans le contexte actuel ?**

Une entrevue de Kum'Tum, du peuple Akroá-Gamela à l'entrée de l'Amazonie brésilienne, nous introduit dans un processus personnel et collectif par lequel **la récupération de la mémoire et de la voix collectives d'un peuple a été essentielle pour se reconnecter et reprendre les terres et la vie.** « Ces terres ne sont pas reprises seulement pour la production. Nous les reprenons parce qu'elles constituent un lieu sacré, un lieu qui donne un sens à l'existence, » nous rappelle Kum'Tum.

De la **Sierra Leone**, nous vient l'histoire d'une communauté à Port Loko qui, après presque dix ans de lutte contre une entreprise qui a accaparé ses terres au moyen d'escroqueries et les a remplies de plantations de palmiers à huile, a obtenu **qu'un tribunal ordonne que les terres leur soient retournées**. Un processus d'articulation d'organisations locales, régionales et internationales semble avoir joué un rôle crucial dans cette lutte. Maintenant, la communauté doit décider ce qu'elle fera avec les grandes superficies de terres occupées par une multitude de rangées de palmiers à huile.

De l'**Inde**, un article explore diverses formes de réinvention et de reconstruction d'organisations de la base à Korchi, Maharashtra. Centré tout particulièrement sur les collectifs de femmes, l'article souligne **comment elles ont fait entendre leurs voix non seulement pour résister aux minières, mais aussi dans les nouvelles formes de prise de décision à l'échelle de hameau et de regroupement de hameaux**. Ces collectifs formulent des stratégies pour les forêts sous contrôle local, font revivre l'identité culturelle, affirment la démocratie directe et de genre, questionnent les modèles de développement existants, etc.

Un autre article provenant d'**Amérique latine** porte sur les **multiples attaques que subissent les femmes défenseuses de territoires**. Il décrit comment les femmes mènent diverses actions qui ont permis d'établir leurs perspectives particulières et comment à plusieurs reprises elles ont réussi à freiner ou à paralyser temporairement les activités extractives. Ainsi, soulignent-elles, le **processus de guérison est fondamental dans le dialogue de savoirs entre les peuples, les contextes et les générations et à partir de la revendication de la mémoire des ancêtres femmes**.

Le présent numéro inclut aussi **une entrevue avec le militant et défenseur des droits humains camerounais Nasako Besingi**. Besingi nous invite à réfléchir sur ce que signifie le fait que la terre « appartient à l'État » dans la législation de la majorité des pays africains. De même, **il présente des stratégies et des défis importants pour construire des mouvements forts**. Il propose « le renforcement de la solidarité entre les communautés et les échanges entre les peuples directement ou indirectement touchés par les projets de développement pour créer la confiance au plan communautaire constituent la colonne vertébrale de toute résistance fructueuse. »

De l'**Afrique du Sud**, un article nous décrit le déroulement du **Tribunal permanent des peuples**, devant lequel plus de vingt cas de la région ont été soumis. Le Tribunal a été **une plateforme importante pour que les communautés partagent leurs luttes et construisent la solidarité**. Le cas de la communauté de Xolobeni, Afrique du Sud, est emblématique. Après 16 ans de lutte contre un conglomérat minier australien, en novembre 2018, la Cour a tranché en faveur de la communauté en déclarant qu'avant d'accorder des droits d'extraction minière, il faut obtenir le « plein consentement formel » du peuple de Xolobeni.

Avec l'histoire de l'entreprise de plantations **Green Resources, en Tanzanie**, un autre article nous montre que ces entreprises ont toujours besoin d'assurer l'accès à une grande superficie de terres et pour y parvenir, elles offrent une série de promesses fausses ou très mal tenues dans le but de convaincre les communautés de céder leurs terres. Cependant, la communauté de Nzivi a réussi à connaître à temps ces expériences et décidé de dire non à toute compagnie qui veut contrôler d'importantes parcelles de leurs terres. Cela montre **qu'il**

est important que les communautés confrontées à des situations similaires puissent partager leurs histoires et leurs expériences.

La lutte continue !

Brésil : Je suis Kum'tum, je suis du peuple Akroá-Gamela



Selon les cartes et les informations du 18^e siècle, le peuple Gamela, selon le nom que les Portugais leur ont donné, habitait le Maranhão, dans la région de Baixo Pindaré, laquelle englobe les municipalités de Codó, Monção, Cajari, Viana et Penalva. Ma grand-mère est née dans le hameau de Capibari, à Penalva, où elle a grandi et ma mère est née à Monção, dans un endroit appelé Jacareí, où moi aussi je suis né. C'est un grand territoire qui a été et continue d'être habité par le peuple Akroá-Gamela.

Je représente un produit de ce processus de violence et de colonisation. Ma grand-mère, alors qu'elle était encore très petite, a été enlevée du hameau et emportée par une famille blanche de la ville. Ma mère est née à l'extérieur du hameau. Je suis né à l'extérieur du hameau. Et comme **ces marques d'ancestralité sont sur le corps, mais également et surtout dans l'âme**, il vient un moment où je commence à me demander ce que signifient ces marques que je porte. C'est à partir de ce processus de recherche, que j'appellerais un retour conscient, que j'ai pris la décision de me retrouver avec ces racines ancestrales pour comprendre ces marques sur le corps et dans l'âme. Mais il ne s'agit pas d'une quête individuelle, mais bien plutôt collective. **Nous découvrons que nous ne sommes pas seuls au monde et que ces marques ne sont pas les marques d'un individu. Elles sont les marques d'un peuple, de racines communes et profondes.**

Ma grand-mère et ma mère ont longtemps utilisé le silence comme stratégie. Devant la négation de la part de l'État, elles ont décidé de se taire. Aujourd'hui, je considère que ce silence constitue une forme de résistance. C'est un temps pendant lequel il faut se taire pour continuer d'exister. Alors, contrairement à ce que l'on entend par là, le silence ne signifie pas que l'on appuie la violence de l'État. Pour nous, les peuples autochtones, le silence a été, en général, une stratégie de résistance. **On ne peut comprendre et sentir pourquoi un peuple agit d'une manière ou d'une autre que lorsque l'on accède à sa mémoire collective.**

Nos grands-parents disent qu'aujourd'hui nous habitons à Taquaritiua, qui était le lieu d'origine des Autochtones. Les Autochtones venaient de la jungle, surtout à partir du mois d'août. Cette pratique a été interrompue. Une ligne de transmission télégraphique a été installée qui a divisé le territoire. Et dans la décennie des années 1960, on a assisté à un violent processus de « grillage » (accaparement) de terres et de documentation notariale frauduleuse. **Toute cette violence avait comme objectif de nier cette ancestralité enracinée dans la terre.** Notre propre existence en tant que peuple a été niée.

Cette négation génère une séparation. Une séparation de la terre en tant que tout : personne, forêt, eau, rivière, lieux sacrés. À mesure que les clôtures s'installent, les personnes se séparent elles aussi les unes des autres ; une frontière et une limite entre les personnes sont installées. Et les relations entre les personnes sont également interrompues. Lorsque nous réalisons ce travail d'action, de sauvetage et de reconnexion avec notre mémoire ancestrale collective, cette perspective devient toujours possible à mesure que nous retrouvons les lieux qui donnent un sens à notre existence. Ces deux choses vont toujours très unies. **La référence aux lieux, même aux lieux qui sont encore aujourd'hui clôturés, donne un sens à notre existence en tant que peuple.** Voilà en quoi consiste ce travail d'accès à la mémoire. C'est un accès qui passe par le cœur. C'est quelque chose que l'on ne peut éveiller, ou dépoussiérer, sans passer par le cœur.

Histoire, territoire et reprise de terres

Des documents sont apparus concernant un don [de terres] fait [au peuple] à l'époque de la Colonie, en 1759. Ce don représente un paradoxe parce qu'on nous a donné quelque chose qui nous appartenait déjà. Je parle ici spécifiquement d'une de ces terres, Taquaritiua, qui se trouve dans la municipalité de Viana. Ces documents de 1759 parlent d'environ 14 000 ou 15 000 hectares. C'était une aire de confinement.

En 1969, la loi sur les terres de Sarney (1) disposa les terres publiques pour leur appropriation et, dans les années 1970, Maranhão a subi un processus violent de « grillage » (accaparement) de terres. Dans les années 1970 et 1980, un processus s'est déroulé dans lequel le territoire octroyé en 1759 a été partitionné et clôturé. C'est ainsi qu'aujourd'hui, en 2018, toute la terre de l'acte du dix-huitième siècle est inscrite au nom d'individus dans le registre de la municipalité de Viana.

Mais à la fin des années 1990, un mouvement interne de « *rumo* » est apparu dans les zones qui avaient été accaparées, pour garantir la survie. « *Rumo* », c'est lorsque ta famille va travailler sur un lopin [de terre] à l'intérieur de zones déjà inscrites au nom d'autres personnes. Alors, ce processus de récupération est ancien. La pression pour expulser les familles était très grande. Une décision fut prise : « Non, à partir de maintenant, l'envahisseur ne va pas installer d'autres clôtures ; nous allons démarquer les parcelles. » Ce fut une résistance très importante pour le maintien du peuple, même s'il s'agissait d'une superficie très réduite. D'autres familles ont été expulsées et sont allées vivre en ville ; les gens se sont dispersés. **Mais c'est là où il y avait le plus de force pour construire ce mouvement ; c'est là qu'un processus plus récent de reprise du territoire est devenu possible.**

En 2015, nous avons décidé de reprendre quelques morceaux de terre, surtout ceux qui se trouvent à proximité des maisons, très proches, pour pouvoir garantir un espace pour les cultures. Mais pour nous, ce processus de récupération comporte un élément fondamental, basé encore une fois sur la mémoire : la récupération des lieux sacrés. **Ce n'est pas**

seulement pour produire que nous reprenons la terre. Nous la reprenons parce qu'elle constitue un lieu sacré, un lieu qui donne un sens à l'existence.

Ce fut important lorsque nous avons à nouveau décidé de nous réorganiser et de dire au monde que nous existons en tant que peuple. C'est ce que je disais plus tôt : il y a des périodes où il faut garder le silence pour exister et il y a aussi des périodes où il faut parler pour exister. Nous nous trouvons à un moment où il faut, il fallait et il faut encore parler pour que nous continuions d'exister.

Organisation, haine et violence

Depuis le début, nous avons voulu concevoir notre organisation de manière très circulaire. Personne ne devient le porte-parole : la voix appartient à la communauté. **Nous devons établir un processus permanent de conversations entre nous pour la prise de décisions.** C'est un processus permanent d'assemblée, dans lequel nous construisons des accords entre nous, et encore une fois, en nous basant sur ce que racontent les grands-parents sur la manière de nous organiser depuis toujours, un mode d'organisation qui a cessé de fonctionner pendant un certain temps, pour pouvoir continuer d'exister. Mais qui n'a pas été perdu et nous continuons d'affirmer que « cela a toujours été notre mode d'organisation ».

À partir de 2014, nous avons commencé à recevoir des menaces à cause de notre réorganisation en tant que peuple. Cette année-là, Cemar, la société d'énergie de Maranhão, a commencé la construction d'une nouvelle ligne de transport d'énergie. Nous leur avons demandé d'arrêter les travaux pour permettre aux organismes environnementaux de régulariser la situation. Cemar a affirmé que les « soi-disant Autochtones » empêcheraient le développement de la région. Il est impressionnant de voir que beaucoup de gens qui répètent cette affirmation ne pourront jamais profiter de ce qu'ils appellent le développement, mais elles disent tout de même que nous l'empêchons.

En avril 2017, dans une entrevue à une station de radio locale, le député [fédéral] Aluísio Mendes nous a qualifiés de « soi-disant Autochtones », de fauteurs de trouble, d'envahisseurs qui perturbent la paix et la tranquillité des gens rangés. Ils ont organisé un « rassemblement pour la paix », mais on sait aujourd'hui que depuis le début, ce fut une activité pour préparer une attaque contre les actions de reprise des terres. Ils se sont présentés et ont attaqué. (2) Un autre fait [est] l'important rôle des dirigeants de l'église Assemblée de Dieu dans ce processus. Ce sont eux qui ont organisé le rassemblement dans la région, ils ont répandu un discours [sur les] « envahisseurs qui menacent la paix et l'ordre. » Tout cela préparait le terrain pour nous attaquer. À la radio, on disait que de prétendues « attaques » que nous menions avaient déjà causé la mort de quelques aînés et l'avortement de quelques femmes. Ces fausses accusations ont été comme de la poudre à canon et du feu pour nous attaquer. Imaginez qu'ils ont commencé à nous accuser de la mort de personnes qui n'avait rien à voir avec nos actions. Il s'est installé un climat de révolte et de haine contre nous.

Des communautés articulées

La Toile des peuples et des communautés traditionnelles de Maranhão compte déjà des Autochtones, des quilombolas, des riverains, des pêcheurs, des coupeurs de coco, des paysans et a reçu l'appui des entités. Elle a vu le jour en 2011 lorsque le mouvement

quilombola Moquibom a occupé l'INCRA (Institut national de colonisation et de réforme agraire) en raison de la violence et de plus de 400 demandes de communautés quilombolas soumises à cet organisme sans aucune réponse (3).

Le 30 octobre 2010, Flaviano, un dirigeant quilombola de Charco, a été assassiné. Le ministère public a déposé une dénonciation contre des propriétaires terriens, des intermédiaires et des hommes armés. Nous avons interprété cet événement comme un message très clair à tous les mouvements quilombolas qui voyaient le jour. En juin, un campement a été établi devant le Tribunal de justice de l'État de Maranhão à cause de l'habeas corpus accordé aux propriétaires terriens considérés coupables de l'assassinat de Flaviano. Ce campement a déménagé à l'INCRA parce que nous comprenions que la paralysie des processus de démarcation des terres quilombolas était à l'origine de la violence et des menaces de mort.

Cette année-là, plus de soixante-dix dirigeants ont fait l'objet de menaces de mort dans l'État de Maranhão. **On ne peut mettre fin aux menaces et à la violence physique sans résoudre la question de la terre.** L'occupation a duré douze jours. Nous étions ensemble les quilombolas avec les autochtones et les autochtones avec les quilombolas, et nous avons compris que nous partageons quelque chose : **la lutte pour le territoire basée sur un sentiment d'appartenance.** Par la suite, il y a eu d'autres occupations et en novembre 2013, nous avons organisé une rencontre à Santa Helena, où nous avons réuni six peuples de Maranhão et de nombreuses communautés quilombolas et nous nous sommes alors dit : « nous devons formaliser une alliance entre nous. » Ce fut beau parce que nous avons adopté le symbole des baguettes qui nous montre qu'il est facile de briser une seule baguette, mais ce n'est plus le cas lorsque de nombreuses baguettes sont réunies. Et cela est resté comme symbole de notre disposition à continuer de nous allier dans cette lutte pour le territoire.

Nous voulons des territoires libres. Pour y parvenir, il nous faut libérer la terre, enlever les clôtures qui enferment la terre, mais il y a d'autres clôtures qui enferment nos corps. **Libérer la terre et libérer les corps. Nous considérons le corps comme un nœud de relations entre nous et la terre, l'eau, les plantes, les animaux.** Cela, ailleurs, signifiera un processus de décolonisation. Lorsque les personnes sentent l'énergie de la terre, cette énergie peut atteindre leur cœur pour les libérer.

La Toile (Tela) comprend ce projet d'alliance entre ceux et celles qui mènent la lutte. Nous ne nous attendons pas à ce que d'autres fassent quoi que ce soit à notre place. **Ce ne peut être une organisation associée ou alliée, ce ne peut être l'État, ce ne peut être que nous-mêmes. Et de l'intérieur. Et à nouveau, ces éléments de mémoire sont fondamentaux.** Lorsque nous avons démantelé la clôture de fils barbelés, nous l'avons démantelée parce qu'elle n'avait pas toujours été là et qu'un jour, des gens l'ont installée. **Lorsque nous parlons de démanteler la clôture que nous avons en nous, nous parlons des préjugés, du racisme, de la violence, du patriarcat.** C'est à partir de cette ancestralité, de cette reconnexion avec l'énergie de la terre que nous devons mener la lutte.

Il n'y a pas de place pour l'idée de la propriété privée de la terre, peu importe qu'elle soit grande ou moyenne, petite ou très petite. On ne peut pas lotir un *juçara* (4). Le *juçara* est un lieu d'utilisation commune. **Au fond, lotir un terrain, c'est reproduire à une échelle très petite l'idée que la terre peut être un objet, quelque chose que l'on peut même vendre. La terre ne nous appartient pas. C'est nous qui appartenons à elle.** Et c'est dans cette relation d'appartenance que notre existence trouve son sens.

Parlons de la méthodologie de la Toile : nous ne pouvons penser à une rencontre avec une table pour discuter d'un sujet, peu importe l'importance de ce sujet. La rencontre doit être un espace pour que les gens parlent. Le temps de parler de chacun est le temps dont chacun a besoin pour parler de son expérience, de son existence. La danse, le champ, le tambour, les maracas, tout cela fait partie de ce que nous pourrions appeler le contenu. Ce ne sont pas des activités accessoires. Elles font partie du tout.

Si nous ne partons pas d'une ancestralité qui nous est propre, toute cette lutte finira toujours dans la violence. Un gouvernement qui ne respecte pas ces ancestralités est un gouvernement de violence, peu importe qu'il soit de droite ou de gauche. La même chose vaut pour les mouvements, même ceux qui ont les meilleures intentions : s'ils ne partent pas de cela, ils reproduiront la violence, parce qu'ils reproduisent la négation de cette altérité, de l'autre, de cette diversité.

(1) La Loi no 2979 du 15 juin 1969 a mis les terres publiques en vente et a causé un accaparement de terres et des conflits agraires. Cette loi porte le nom de José Sarney, un des plus grands oligarques de Maranhão, gouverneur de l'État à l'époque et président du Brésil d'avril 1985 à mars 1990.

(2) Le 30 avril 2017, plus de 30 Autochtones ont subi une attaque extrêmement violente qui a laissé cinq blessés par balle (y compris Kum'tum), deux personnes avec les mains coupées (dont une décapitée) et quinze autres blessés, parmi lesquels il y avait des adolescents. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la page à : <https://www.campoemguerra-reporterbrasil.org/eles-sao-mesmo-indios-a-pergunta-po>

(3) Les communautés quilombolas sont formées de personnes d'ascendance africaine dont les ancêtres ont été soumis à l'esclavage au Brésil durant les époques coloniale et impériale. Moquibom est une des articulations des quilombolas de Maranhão, lequel est l'État qui compte le plus grand nombre de communautés de ce type. L'INCRA est responsable de l'inscription des terres quilombolas.

(4) *Juçara* est un ensemble de palmiers *juçara*, ou de petits palmiers, qui procurent des aliments aux communautés.

Les villageois de Sierra Leone réfléchissent à leur avenir après avoir réussi à reprendre leurs terres à une société d'huile de palme



Le village de Mamanka. Ph.: Grain.

Les villageois du district de Port Loko, en Sierra Leone, font la fête. **Après près de dix ans de lutte contre une entreprise qui s'était emparée de leurs terres et avait mis en place des plantations de palmiers à huile, un tribunal a jugé que ces terres devaient être rendues aux communautés.** Ils essaient maintenant de déterminer ce qu'ils devraient faire avec les vastes superficies de terres occupées par d'innombrables rangées de palmiers à huile.

Pour les villageois de Port Loko, cette saga a débuté en 2009, lorsqu'un ancien soldat des forces spéciales britanniques est venu en Sierra Leone pour acquérir des terres pour une plantation de palmiers à huile pour le compte d'une obscure société britannique qui n'avait aucune expérience dans le secteur agroalimentaire. En l'espace de trois ans, Kevin Godlington a signé des contrats portant sur plus de 200 000 hectares de terres dans les districts de Pujehun, Tonkolili et Port Loko. (1) Peu de temps après, la plupart de ces contrats fonciers ont été vendus pour des millions de dollars à d'autres sociétés qui se sont mises au travail pour défricher les terres et mettre en place des plantations de palmiers à huile. Les contrats fonciers de Port Loko ont été vendus au Groupe Siva, une société basée à Singapour qui appartient à un homme d'affaires milliardaire indien. (2)

Les contrats de Godlington ont été conclus en violation des normes internationales les plus élémentaires en matière de consentement de la communauté. **Dans plusieurs cas, les dirigeants de la communauté pensaient signer des reçus pour des cadeaux de Noël alors qu'ils signaient en réalité des documents actant la cession de leurs terres.** (3)

Le village de Mamanka, dans la chefferie de Bureh, dans le district de Port Loko, est l'une des communautés qui ont perdu leurs terres au cours de ce processus. En 2009, Sierra Leone Agriculture Ltd, la société de Godlington, a signé un contrat foncier portant sur 6 557 hectares de terres qui a ensuite privé la communauté des terres qui assuraient sa propre

production alimentaire. Le contrat s'inscrivait dans le cadre plus large d'un accord portant sur 41 582 hectares, concernant plusieurs autres villages du district. Un an plus tard, le groupe Siva a acheté 95 % de Sierra Leone Agriculture Ltd, Goldington conservant 5 % du capital. (4)

En août 2018, GRAIN, WRM et Pain pour le prochain ont accompagné les dirigeants communautaires des zones touchées par les plantations de palmiers à huile en Afrique occidentale et centrale au cours d'une visite au village de Mamanka, dans le cadre d'un atelier (5) organisé par le SiNoRF (Sierra Leone Network on the Right to Food), WAHD (Women's Action for Human Dignity) et d'autres organisations.

Nous avons apporté avec nous une copie de l'accord foncier qui avait été signé avec Sierra Leone Agriculture Ltd. (6) À notre grande surprise, c'était la première fois que les villageois voyaient une copie du contrat. Quand ils l'ont regardé, ils ont vite compris que c'était une escroquerie. Ils nous ont dit qu'**aucune des autorités locales de leur communauté n'avait signé l'accord et que certaines des signatures correspondaient à des personnes qui n'étaient même pas propriétaires de terres dans la zone.** Les villageois ont également expliqué qu'ils s'étaient opposés au projet quand il leur avait été présenté et qu'ils avaient reçu des menaces graves et subi des intimidations quand ils ont essayé d'empêcher pacifiquement l'entreprise d'occuper illégalement leurs terres.

Ils nous ont aussi raconté comment l'entreprise leur avait fait de nombreuses promesses, comme la fourniture d'emplois de qualité et d'écoles pour les enfants, et comment aucune de ces promesses n'avait été tenue. **Seules quelques-uns d'entre eux avaient été embauchés par l'entreprise depuis qu'elle avait commencé ses activités et cela faisait près d'un an que la société n'avait pas payé les salaires des ouvriers.** Lorsque nous avons visité d'autres villages voisins concernés par le même accord foncier, les gens ont raconté des histoires similaires sur le fait que l'entreprise n'avait pas tenu ses promesses et qu'elle avait aggravé la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans la région.

Les femmes du village de Mamanka ont toutefois été très émues par les récits qu'elles ont entendus lors de la réunion à Port Loko de la part de dirigeants de communautés d'autres régions de la Sierra Leone et d'autres pays africains également touchés par les entreprises de plantation de palmiers à huile. **Elles ont compris qu'elles n'étaient pas les seules à traverser cette épreuve et que des actions pourraient être entreprises pour récupérer leurs terres.**

À la fin des réunions, les femmes et les autres participantes de Mamanka étaient parvenues à un ensemble de revendications claires par rapport à l'entreprise : la restitution de leurs terres, le paiement des salaires et des loyers impayés et l'annulation du contrat de bail. La totalité des 36 organisations participant à la réunion ont signé une déclaration appuyant ces revendications.

Selon la femme chef du village de Mamanka, Yarbom Kapri Dumbuya (anciennement Mamusu Dumbuya), leur combat pour récupérer leurs terres s'est intensifié après ces réunions. « **Nous avons beaucoup appris des expériences partagées par d'autres femmes à travers le pays et en Afrique** », a-t-elle confié à Aminata Finda Massaquoi, de Culture Radio, lors d'une visite au village en novembre 2018.

Leur lutte a finalement attiré l'attention d'une organisation de défense des droits, NAMATI. Les agents de l'organisation se sont rendus dans la communauté et ont accepté de leur assurer une représentation légale pour poursuivre la société en justice. **Après plusieurs audiences du tribunal, la cour s'est prononcée en faveur de la communauté et a ordonné à Sierra Leone Agriculture Ltd de restituer toutes les terres aux villages de Port Loko et de leur verser 250 000 USD de loyer impayé.** (7)

En pleurant, les femmes du village de Mamanka ont dit à Aminata leur soulagement de pouvoir à nouveau marcher sur leurs terres sans être harcelées. Elles ont remercié tous ceux qui les ont soutenus pendant leur lutte.

Pourtant, de nombreux défis restent à relever pour la communauté. L'entreprise leur a laissé un puits dangereux et à moitié fini et environ 1 500 hectares de leurs terres sont maintenant occupés par des palmiers à huile industriels. Les villageois de Mamanka ne savent pas vraiment ce qu'ils devraient faire de ces plantations. Devraient-ils essayer d'enlever les palmiers à huile et de produire d'autres cultures vivrières ? Devraient-ils constituer une coopérative pour produire leur propre huile de palme ? Y a-t-il un moyen d'associer les deux ?

La société néerlandaise Natural Habitats figure parmi les sociétés susceptibles de contacter les villageois de Port Loko pour les inciter à signer un nouveau contrat. Elle exploite des plantations de palmier à huile dans le pays, mais gère également des programmes de culture sous contrat avec des agriculteurs pour produire de l'huile de palme certifiée biologique. Pour cette raison, la société est parfois présentée comme étant meilleure que les grandes sociétés de plantation. Mais les villageois de Port Loko devraient se méfier. Le directeur de l'exploitation de Natural Habitats est Kevin Godlington, justement la personne qui a orchestré le contrat foncier qui les a privés de leurs terres il y a dix ans ! (8)

La victoire des courageux villageois de Port Loko, qui leur a permis de récupérer leurs terres, est une source d'inspiration pour les communautés touchées par les plantations de palmiers à huile en Afrique et dans le monde entier, dont certaines luttent également contre les accaparements de terres par le groupe Siva. Maintenant, une nouvelle lutte commence pour les communautés de Port Loko pour s'assurer qu'elles ne perdront pas de nouveau le contrôle de leurs terres.

Cet article est basé en partie sur un rapport d'Aminata Finda Massaquoi à la suite de sa visite au village de Mamanka en octobre 2018.

(1) Les différentes transactions foncières peuvent être consultées ici :

<https://www.farmlandgrab.org/post/view/22876-land-deals-in-sierra-leone-involving-kevin-godlington>

(2) GRAIN, « Comment nourrir le "1 %" » 7 octobre 2014 : <https://www.grain.org/fr/article/entries/5049-comment-nourrir-le-1>

(3) Caitlin Ryan, « Large-scale land deals in Sierra Leone at the intersection of gender and lineage », Third World Quarterly, Vol. 39, 2018 :

<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01436597.2017.1350099>

(4) Interview réalisée par Joan Baxter et fournie à GRAIN, 2013.

(5) Déclaration de Port Loko : « Nous voulons récupérer nos terres ! » disent les femmes.

<https://www.grain.org/e/5788>

(6) Le contrat foncier peut être consulté ici :

http://farmlandgrab.org/uploads/attachment/Slia_Bkm_1.pdf

(7) Cooper Inveen, « Sierra Leone ruling against palm oil company will empower communities – campaigners », Reuters, 12 novembre 2018 : <https://farmlandgrab.org/28563>

(8) <https://www.natural-habitats.com/about/team/>

Réinventer le bien-être : des villages de Korchi taluka, en Inde, résistent à l'exploitation minière et ouvrent des espaces de gouvernance autonome (1)



Réunion des femmes. Ph.: Neema Pathak Broome

Des *Gram Sabhas* (assemblées villageoises) de la *taluka* de Korchi, dans le district de Gadchiroli, dans l'État indien du Maharashtra, mènent une résistance contre l'exploitation minière tout en contribuant activement à la réinvention et à la reconstruction des institutions de gouvernance locales. Quarante-vingt-dix des 133 *Gram Sabhas* de la *taluka* (un type de niveau de pouvoir administratif) de Korchi se sont regroupées pour former une fédération d'assemblées villageoises qu'elles ont baptisée *Maha Gramsabha* (*Gram Sabha* élargi).

Dans le même temps, des collectifs de femmes ont également commencé à faire entendre leur voix non seulement dans la résistance à l'exploitation minière, mais également dans les institutions décisionnelles nouvellement créées au niveau des villages et des *taluka*, notamment dans le *Maha Gramsabha*. Ces collectifs sont en train de devenir des structures de résistance aux mines qui élaborent des stratégies, des règles et des règlements pour la gestion et la conservation des forêts, relocalisent le contrôle de leurs moyens de subsistance et de leurs autres ressources économiques, redonnent vie à leur identité culturelle, soulèvent des questions sociales et d'équité, revendiquent une démocratie directe et ouverte à la participation des femmes et remettent en question les modèles de développement existants. Cet article tente de donner un aperçu de l'origine de ce processus et de son déroulement actuel.

Une résistance et une organisation qui partent d'en bas

Bien qu'officiellement gouvernés par l'administration du district de Gadchiroli et par les *Panchayats* élus (comités exécutifs d'un ou plusieurs villages élus comme première unité de gouvernance du système indien du *Panchayati Raj*, ou gouvernement autonome local), les habitants de la *taluka* de Korchi conservent de manière informelle leurs *Gram Sabhas* et leur *Ilakas* (territoires constitués de plusieurs villages) en tant que structures de gouvernance autonome au niveau de chaque village et de plusieurs villages. Possédant peu de pouvoirs politiques et économiques, ces institutions informelles, jusqu'à récemment, ne se

concentraient jusqu'à récemment que sur des activités socioculturelles ou des conflits. La *taluka* de Korchi, qui compte 133 *Gram Sabhas* et 43 000 habitants (dont 73 % appartiennent aux communautés tribales autochtones Gond et Kanwar), possède trois *Ilakas* traditionnels, à savoir Kumkot, PadyalJob et Kodgul.

Près de 85 % du district de Gadchiroli est couvert de forêts. La quasi-totalité de la population dépend fortement de la forêt pour sa subsistance et ses revenus. Outre qu'elles sont importantes pour les économies et les moyens de subsistance locaux, les forêts font partie intégrante des pratiques socioculturelles et de l'identité politique des *adivasi* (autochtones). Cependant, jusqu'à récemment, les populations ne pouvaient accéder aux forêts et exercer leurs droits que de façon limitée en raison des lois, des politiques et de la bureaucratie centralisée et coloniale régissant la gestion des forêts, qui ont conduit à une culture de corruption et d'atrocités dans l'utilisation des forêts. Ces forêts sont également importantes pour le gouvernement de l'État. L'extraction commerciale du bois d'œuvre et des autres produits non ligneux est traditionnellement pratiquée par le département des forêts par le biais de baux accordés à des entreprises et à des sociétés de fabrication de papier et de pâte à papier et, plus récemment, à des sociétés minières.

Depuis des décennies, les habitants de Gadchiroli résistent aux politiques forestières oppressives et aliénantes, aux pots-de-vin et aux atrocités commises à l'encontre des communautés tribales locales. Récemment, les activités minières soutenues par l'État sont venues s'ajouter à tous ces problèmes. Entre 1990 et 2017, 24 concessions minières ont été approuvées ou proposées dans le district. Ensemble, elles portent sur environ 15 000 hectares de forêt dense et plus de 16 000 hectares indirectement. Dans la seule ville de Korchi, environ 12 concessions minières (affectant plus de 1 032,66 hectares) sont proposées, malgré une forte opposition locale.

En 2006, sous la pression d'une longue lutte de terrain menée dans toute l'Inde contre des politiques forestières et de conservation dirigistes, aliénantes et oppressives, le Parlement indien a adopté une législation historique : la Loi de 2006 sur les tribus répertoriées et autres habitants traditionnels des forêts (Reconnaissance des droits forestiers), également appelée Forest Rights Act (FRA dans ce texte). La FRA prévoit l'enregistrement de 14 types de droits forestiers coutumiers préexistants, mais non reconnus, pour les tribus répertoriées et les autres habitants traditionnels des forêts. Il est notamment reconnu aux **Gram Sabhas le droit d'utiliser, de gérer et de conserver leurs forêts traditionnelles et de les protéger des menaces internes et externes**. La Loi exige également le consentement libre, informé et préalable des *Gram Sabhas* avant que leurs forêts coutumières ne soient détournées au profit d'activités non forestières. **La plus importante des nombreuses dispositions radicales de cette loi propose une vision puissante de l'unité de gouvernance de base que doit être la Gram Sabha** : une unité déterminée de façon autonome par un groupe de personnes résidant dans un établissement humain, comme un village, qui peut avoir déjà été décrit ou non dans les documents officiels.

Renforcer le pouvoir des Gram Sabhas

Après une campagne de longue haleine, les droits d'utilisation, de gestion et de conservation des forêts traditionnelles des 85 *Gram Sabhas* de la *taluka* de Korchi ont été reconnus entre 2009 et 2011. Ceux-ci ont donné aux *Gram Sabhas* le pouvoir de gérer leurs forêts et de les utiliser de manière durable, car elles en étaient désormais propriétaires.

Certains dirigeants locaux, en particulier ceux des villages qui avaient reçu ces droits mais qui étaient également menacés par des projets miniers, ont saisi cette occasion pour comprendre comment des lois telles que la FRA pourraient renforcer et donner du pouvoir aux *Gram Sabhas*. Ils voulaient aussi **mobiliser les populations locales afin de comprendre comment les *Gram Sabhas* reconnues par la loi pourraient œuvrer en faveur de l'autodétermination et de l'autogouvernance, notamment en affirmant un pouvoir plus important, mais équitable, sur les forêts et l'économie locale.** Les réunions au niveau de la *taluka* ont donné lieu à d'intenses discussions sur le fonctionnement, les droits, les pouvoirs et les devoirs d'une *Gram Sabha*. En 2017, 90 villages de la *taluka* de Korchi avaient reconstitué et renforcé les *Gram Sabhas* de leurs villages, pour en faire un organe de décision inclusif, transparent et responsable au niveau de chaque village. Chaque *Gram Sabha* a ouvert un compte bancaire et nommé un secrétaire et un président. Ces membres du bureau sont chargés de la communication du village avec les représentants du gouvernement et les autres acteurs extérieurs. Les *Gram Sabhas* ont commencé à négocier et à commercialiser leurs produits forestiers non ligneux. Les profits revenaient dorénavant entièrement aux *Gram Sabhas*, qui payaient la main-d'œuvre (toutes les familles du village), conservaient un pourcentage sur le compte bancaire du village et distribuaient le reste des bénéfices aux collecteurs. Les *Gram Sabhas*, jusque-là impuissantes sur les plans économique et juridique, ont commencé à gagner des pouvoirs à ces deux niveaux. Par exemple, parties de revenus presque inexistantes en 2014, les 87 *Gram Sabhas* sont parvenues à des revenus totaux de plus de 120 millions de roupies (environ 1 700 000 USD) en 2017 grâce à la vente de produits forestiers non ligneux.

En 2016, les *Ilakas* traditionnelles ont commencé à se considérer comme des organes placés au-dessus des *Gram Sabhas*. **Les *Ilaka sabhas* (assemblées) traditionnelles ont commencé à avoir des discussions sur l'autonomisation des *Gram Sabhas*, la démocratie directe, l'autodétermination, la FRA, l'exploitation minière et ses impacts, la croissance et le développement, la colonisation et l'impérialisme, entre autres.** Des efforts ont été déployés pour reconsidérer le sens du mot '*adivasi*' (autochtone), les cultures et les histoires des *adivasi*, raconter à nouveau les histoires des héros révolutionnaires tribaux (généralement absents des récits historiques traditionnels) et comprendre l'intégration forcée des cultures animistes *adivasi* dans les religions dominantes.

Maha Gramsabha - Une fédération des Gram Sabhas

À mesure que les Gram-Sabhas commençaient à gagner du pouvoir et à être reconnues, il était important pour elles de se renforcer afin d'aider celles qui commençaient tout juste à se réorganiser, ainsi que pour permettre un apprentissage et un soutien mutuels. La récolte et la vente de produits forestiers non ligneux d'importance commerciale nécessitaient des compétences, des connaissances et de la force pour faire face aux forces du marché. **Une action collective était nécessaire pour comprendre et affronter les stratégies de division des sociétés minières.**

Les *Ilaka sabhas* traditionnelles avaient une efficacité limitée pour la résolution de ces problèmes. Afin que les marchés n'exploitent pas les plus faibles, qu'il y ait une équité dans le partage des bénéfices et un partage des connaissances, des enseignements et de la gestion, en 2017, une fédération de 90 *Gram Sabhas* a été créée. La *Maha Gramsabha* (MGS) est maintenant un espace politique, économique, social et culturel qui vise à faire reconnaître les règles normatives de gouvernance des populations locales. Chaque *Gram Sabha* choisit 2 femmes et 2 hommes pour les représenter au sein de la MGS, adopte une

résolution d'adhésion à la MSG et adhère à ses règles et règlements. Tous les représentants désignés ont l'obligation de rendre des comptes à leurs *Gram Sabhas* respectifs. De nouvelles mesures ou informations politiques sont discutées et des décisions éclairées sont prises, mais uniquement pour que celles-ci soient rapportées aux *Gram Sabhas* qui la constitue, pour ratification. Avant l'acceptation, les propositions d'actions futures sont discutées et des informations détaillées sont données sur les dépenses engagées.

Les femmes, les mines et le rôle du collectif de femmes

Dans cette société à prédominance patriarcale, les femmes n'avaient guère leur mot à dire dans la gouvernance traditionnelle des villages et des forêts. Les femmes étaient également confrontées à un certain nombre de difficultés sociales, notamment la violence domestique aggravée par l'alcoolisme, le manque de ressources, l'absence de droits de propriété ou de prise de décision.

Avec le soutien de l'ONG locale Amhi Amchi Arogyasaathi, les *parishads* (collectifs) de femmes ont commencé à surveiller l'application des lois et des projets susceptibles de favoriser l'autonomisation des femmes. Ces *parishads* sont devenues un groupe de soutien pour les femmes confrontées à l'injustice, l'oppression, la violence ou toute autre question au sein de la famille ou de la société en général. **Au fur et à mesure que la prise de conscience des femmes augmentait et qu'elles trouvaient suffisamment de confiance en elles pour exprimer leur opinion, de nombreuses femmes ont fait valoir que leur bien-être et celui de leurs familles étaient étroitement liés au bien-être des forêts. Il était donc important que les femmes discutent des problèmes de dégradation des forêts et du droit de les utiliser et de les protéger.**

Cela est devenu particulièrement crucial pour les femmes en 2009, en particulier dans les villages qui ont découvert que leurs forêts traditionnelles étaient louées à des fins d'exploitation minière. Grâce à leurs *parishads*, les femmes sont devenues l'une des forces incontournables de la résistance à l'exploitation minière. **Leur opposition physique et leur prise de parole lors de diverses réunions contre l'exploitation minière, notamment les audiences publiques organisées par l'État, ont permis de maintenir un moratoire sur le bail minier jusqu'à aujourd'hui dans la *taluka* de Korchi.** Par la suite, grâce à leurs *parishads*, les femmes ont eu de nombreuses discussions sur l'impact de l'exploitation minière dans leur vie, leur famille et leur forêt et sur la nécessité de protéger leurs forêts. Les *parishads* ont également joué un rôle crucial en amenant des femmes leaders à raconter leurs luttes et exprimer leurs opinions dans différents forums, notamment leur conception du bien-être, qui est profondément liée à la santé des forêts.

Au cours de la résistance contre l'exploitation minière dans la *taluka* de Korchi, les femmes leaders des *parishads* ont commencé à se rendre compte que même si les femmes étaient toujours à l'avant-garde de la résistance, elles ne disposaient d'aucun espace dans les processus décisionnels traditionnels, concernant le village ou les forêts. En 2015, les discussions sur les *Gram Sabhas* en tant qu'organismes de gouvernance autonome ont commencé à progresser, des réunions au niveau de la *taluka* ont été organisées, la mise en œuvre de la FRA a été évoquée dans diverses réunions au niveau de la *taluka* et de l'*Ilaka*. Cependant, aucune n'a porté sur les questions de la participation des femmes, des droits légaux des femmes et de l'autonomisation économique des femmes grâce aux produits forestiers. Certaines des femmes leaders ont commencé à participer aux réunions au niveau des *talukas*.

Lors de l'une des premières réunions de la *Maha Gramsabha*, les membres des *parishads* ont insisté sur le fait qu'il **était important de remettre en cause les bureaucraties hégémoniques et dirigistes, mais aussi les structures traditionnelles établies légitimant l'oppression des femmes et limitant leur rôle dans la prise de décision, notamment les décisions relatives aux forêts**. Elles ont fait en sorte que la MGS comprenne 2 représentantes en plus des 2 hommes de chaque *Gram Sabha*. Le fait d'avoir la première instance de décision dans les *Gram Sabhas*, dans leurs villages, plutôt que dans les *parishads*, qui sont loin des villages, offrait déjà aux femmes beaucoup plus de possibilités de participation. Grâce aux efforts des *parishads*, certaines *Gram Sabhas* ont également déployé des efforts particuliers afin que les réunions se tiennent à des heures favorables à la participation des femmes. Les *parishads* ont également veillé à ce que la *taluka* de Korchi soit l'une des rares du pays où les droits des femmes au titre de la FRA sont pris en compte. La FRA prévoit des titres de propriété conjoints sur les terres pour les épouses et les époux. Dans de nombreux villages de Korchi, des titres ont été délivrés de façon conjointe, mais d'autres également au nom de femmes en tant que premières propriétaires ou de femmes en tant que propriétaires fonciers exclusifs.

Allant au-delà, de nombreuses *Gram-Sabhas* ont également décidé que les femmes toucheraient le salaire journalier ainsi que les bénéfices tirés de la vente de produits forestiers non ligneux directement sur leur propre compte, au lieu de celui de leur mari. En fait, un village, Sahle, a décidé que la totalité des bénéfices tirés des produits forestiers par la famille irait uniquement sur le compte des femmes de la famille, une décision remarquable et unique.

Conclusion

Le processus d'affirmation des droits, de gouvernance autonome et de gestion forestière à Korchi en est encore à ses débuts et se développe de manière naturelle. Un certain nombre de facteurs favorables ont joué un rôle crucial dans le processus de résistance, d'autodétermination et d'affirmation des conceptions locales du bien-être à Korchi : **une longue histoire de mobilisation politique et de débats sur le « développement », créant des espaces de leadership local dynamiques pour les hommes et les femmes ; la présence de leaders remarquables qui permettent conduisent à des débats et à des discours idéologiques ; des espaces juridiques prévus par les lois favorables comme la FRA ; une écoute et des échanges entre les gens ; des bénéfices économiques accrus par la localisation de l'économie des produits forestiers non ligneux ; une aide facilitatrice mais non autoritaire de la part des organisations et des différents militants.**

Cela a conduit à un processus toujours dynamique, souple et multidimensionnel de réponse aux difficultés internes et externes. Parmi ces dernières figuraient des politiques étatiques hégémoniques et oppressives, notamment une militarisation poussée et une politique macro-économique profondément biaisée en faveur des entreprises et de la privatisation ou les hégémonies internes et le patriarcat. **L'intégration de l'expression des femmes dans la prise de décision et le partage des bénéfices s'est traduite par une organisation sociale plus équitable, une résistance plus forte contre l'exploitation minière, une gestion et une conservation plus efficaces des forêts et une conception culturellement appropriée et écologique du bien-être local comme alternative au modèle de développement fondé sur l'extractivisme.**

Neema Pathak Broome, Shrishtee Bajpai et Mukesh Shende

Neema et Shrishtee sont membres de Kalpavriksh et sont basées à Pune. Mukesh travaille avec Amhi Amchi Arogyasaathi et est basé à Gadchiroli.

(1) Cet article est basé sur une étude de longue durée menée par Kalpavriksh, avec Amhi Amchi Arogyasaathi (AAA) et la *Maha Gramsabha* de Korchi dans le cadre du projet ACKnowl-EJ (Connaissances universitaires et militantes coproduites pour la justice environnementale). ACKnowl-EJ est un réseau de chercheurs et de militants engagés dans des actions et des recherches collaboratives qui visent à analyser le potentiel de transformation des ripostes des communautés à l'extractivisme et les alternatives issues de la résistance (<http://acknowledgej.org/>).

Résistances à l'extractivisme des femmes défenseures des territoires en Amérique latine (1)



Ph.: Cristina Chiquin

En Amérique latine, les femmes ont toujours participé aux luttes historiques pour la défense du territoire et de l'environnement. Au moyen d'actions de mobilisation et de pratiques quotidiennes, elles ont résisté aux projets extractivistes et à toutes les formes de violence contre elles. **En plus de se trouver sur la ligne de front, « littéralement avec leurs corps » pour empêcher la destruction de leurs territoires, elles portent des regards critiques sur le caractère patriarcal et raciste de l'extractivisme.** En se basant sur l'affirmation féministe que « le privé est politique », **elles ont remis en question les pratiques sexistes à l'intérieur des mouvements sociaux, brisé les stéréotypes et rôles de genre et créé des espaces autonomes basés sur la solidarité et les soins collectifs.** Nous partageons ci-dessous quelques réflexions sur leurs luttes, en brossant un bref portrait du contexte actuel du modèle extractiviste dans la région et ses impacts spécifiques à la vie des femmes.

L'extractivisme est un modèle économique et politique basé sur la marchandisation et l'exploitation effrénée de la nature. En Amérique latine, il s'est intensifié à partir des années quatre-vingt-dix. Ce modèle cause des dommages irréversibles en contaminant l'air, les sols et les sources d'eau et en causant des pertes de biodiversité considérables. De plus, il viole

les droits humains individuels et collectifs des communautés touchées, il détruit leurs formes de vie et leurs économies traditionnelles et les rend dépendantes de marchés externes.

Les différentes formes d'extractivisme fonctionnent au moyen du saccage et de l'usurpation. L'extractivisme est fondé sur le racisme structurel qui se manifeste dans la spoliation des territoires ancestraux, la négation des pratiques culturelles et des formes de gestion de la nature des peuples autochtones, insulaires et d'ascendance africaine.

Comment fonctionne l'extractivisme en Amérique latine ?

En Amérique latine et dans les Caraïbes, le caractère usurpateur et violent du modèle extractiviste ressort tant dans les effets négatifs qu'il produit que dans les différentes stratégies qu'utilisent les entreprises pour s'imposer dans les territoires, avec la complicité des États où elles mènent leurs activités et souvent aussi de leurs États d'origine.

La complicité entre les entreprises, les États et bien souvent des groupes armés illégaux et d'autres pouvoirs occultes survient à différents niveaux et étapes des conflits socio-environnementaux : a) législation et politiques favorables à l'entrée au pays d'investissements et d'entreprises étrangères ; b) violation du droit au consentement libre, préalable et éclairé et de manière générale du droit à la participation citoyenne, laquelle permet l'établissement des projets malgré l'existence d'une opposition ; c) blindage des installations des entreprises au moyen de la **militarisation** des territoires et de l'action articulée de groupes armés et du crime organisé ; et d) action de juges et de procureurs qui nient toute responsabilité des entreprises et permettent que règne l'impunité.

Aujourd'hui, l'Amérique continue d'être la région la plus dangereuse pour la défense du territoire : **60 % de tous les assassinats de défenseurs de la terre et de l'environnement sur la planète se produisent dans cette région.** Selon le plus récent rapport de Global Witness, les pays qui comptent le plus grand nombre d'assassinats de défenseurs sont le Brésil, la Colombie, le Honduras, le Guatemala, le Pérou et le Nicaragua. (2)

La criminalisation constitue une des principales stratégies que déploient les entreprises et les États pour freiner la résistance aux mégaprojets extractivistes. Elle se produit par la stigmatisation de la dissidence, la diffamation dans les médias de communication ou à l'aide de discours de fonctionnaires, la répression de la contestation sociale et la judiciarisation ou persécution pénale des défenseurs et défenseuses. Cela confirme le double visage de la justice alors que les entreprises jouissent de sécurité juridique et de blindage pour s'imposer dans les territoires, celles et ceux qui luttent pour défendre les territoires sont persécutés et doivent faire face à des peines sévères.

Comment cela touche-t-il particulièrement la vie des femmes ?

L'extractivisme est basé sur la culture patriarcale et il l'exacerbe. C'est pourquoi il touche tout particulièrement la vie des femmes. Comme l'ont affirmé certaines théoriciennes féministes et défenseuses de la terre, il existe des parallèles culturels, historiques et symboliques entre l'exploitation et le contrôle des corps des femmes et la nature. Dans des contextes d'exploitation minière et pétrolière et d'installations hydroélectriques par exemple, on observe une « masculinisation » des territoires (3) par laquelle les espaces communautaires

et la vie quotidienne sont reconfigurés en fonction des désirs et des valeurs de la masculinité hégémonique.

Les défenseuses de la terre et des droits des femmes dénoncent que les pratiques de spoliation et de contamination des territoires vont de pair avec la recrudescence de la violence patriarcale contre les femmes et les filles et l'exacerbation des inégalités de genre. Cela se produit dans tous les milieux de leurs vies, notamment par : a) l'augmentation de la charge de travail de soins pour les femmes ; b) la perte d'autonomie économique et de souveraineté alimentaire ; c) l'augmentation de la violence psychologique, physique, économique, patrimoniale et sexuelle dans les contextes familiaux et communautaires ; d) les problèmes de santé physique, émotionnelle et reproductive par le contact avec l'air, le sol et l'eau contaminés ; e) la discrimination basée sur le genre et la violation du droit de participation citoyenne et du droit au consentement libre, préalable et éclairé (4) ; f) l'augmentation de l'exploitation sexuelle des corps des femmes et des filles ; et g) la perte d'identité culturelle et l'affaiblissement des rôles communautaires et ancestraux des femmes.

Violences contre les défenseuses du territoire

La vulnérabilité spécifique et les multiples attaques que subissent les défenseuses de territoires s'ajoutent aux violences que les femmes ont historiquement vécues dans le cadre d'une société configurée par des injustices de genre, de race et de classe. **Contrairement à leurs frères hommes, les défenseuses sont exposées à une gamme plus large de violences, tout particulièrement la violence sexuelle.** En plus de faire face aux attaques des agents d'entreprises et de l'État, les défenseuses subissent de multiples violences quotidiennement de la part de leurs familles et de leurs communautés et bien souvent, même au sein de leurs organisations et mouvements sociaux mixtes.

En plus de la persécution pénale, **certaines des attaques les plus courantes que subissent les défenseuses sont la diffamation, les dénonciations et les campagnes de dénigrement, tant au sein de la communauté que dans les réseaux sociaux.** On les qualifie de « mauvaises mères », « mauvaises épouses », « traîtres » et on les dénonce lorsqu'elles osent s'exprimer en affirmant qu'elles agissent ainsi « pour chercher des hommes. » (5) La criminalisation des femmes est plus forte contre les défenseuses autochtones, insulaires et d'ascendance africaine, notamment dans des pays comme le Guatemala, le Chili, l'Argentine, le Honduras, le Pérou et l'Équateur.

Si le nombre de femmes assassinées est inférieur à celui des hommes, il faut souligner que les cas d'assassinat ou de « féminicide territorial, » comme les appellent certaines défenseuses féministes du Guatemala, (6) font l'objet de publicités et d'enquêtes distinctes. **La non reconnaissance du travail des défenseuses et la partialité des autorités judiciaires qui appliquent des préjugés misogynes et racistes conduisent au fait que ces cas soient considérés des « crimes passionnels » qui n'ont rien à voir avec le mouvement de résistance que ces femmes dirigeaient. On présente même parfois leur assassinat comme un suicide,** ce qui reproduit la règle de l'impunité. (7)

C'est pourquoi la violence ne termine pas avec l'élimination physique des défenseuses : la façon dont les enquêtes sont menées — ou l'absence d'enquête — les victimise doublement, les culpabilise et empêche toute justice ou réparation pour elles et leurs familles.

Les violences différenciées produisent ainsi des effets différenciés dans la vie des défenseuses. Affectations de leur santé physique, émotionnelle et spirituelle : insomnie, perte de poids, constante sensation de peur, dépression et même maladies graves comme le cancer. Criminalisées et stigmatisées, leurs conditions économiques deviennent précaires et bien souvent, elles sont isolées dans leurs propres communautés et familles. Au plan collectif, ces agressions affaiblissent leurs organisations, généralisent la peur chez leurs camarades et causent parfois la désarticulation ou la paralysie de leurs luttes.

Propositions des femmes latino-américaines pour la défense du territoire et l'élimination de la violence contre elles

Dans leur travail de protection et de défense de l'environnement et de la nature, les femmes ont mené diverses actions qui ont permis de positionner leurs demandes et perspectives particulières et elles ont fréquemment **réussi à freiner ou à paralyser temporairement les projets extractivistes qui menacent leurs territoires. À leur tour, elles ont généré des transformations significatives aux plans personnel et collectif**, en construisant de nouvelles pratiques orientées vers des formes de protection et de sécurité complète.

Leur répertoire d'actions comprend : a) la création d'espaces d'articulation et d'échange d'expériences de défense à l'échelle nationale et régionale et la construction de réseaux régionaux dans le but de contribuer à la visibilisation, à l'accompagnement et au renforcement des nœuds de résistance locaux ; b) la mobilisation et les actions de fait pour empêcher la progression des activités extractives, et récupérer les terres : piquetages, marches et camps permanents pour bloquer les installations des entreprises ; c) actions pour exiger l'activation de mécanismes de protection dans les cadres national et international et processus de lobbying auprès des autorités locales et nationales ainsi que des organismes internationaux de droits humains ; d) documentation et dénonciation des agressions et de la criminalisation des défenseuses et construction de stratégies de communication pour donner de la visibilité à leurs luttes ; e) impulsion de consultations populaires et autonomes pour que les communautés expriment leur volonté devant les décisions et les activités qui touchent leur milieu, et exigence qu'un processus de consentement préalable soit réalisé conformément aux normes internationales ; f) pratiques quotidiennes de résistance relatives à la souveraineté alimentaire — préservation des semences indigènes et de leurs utilisations traditionnelles, pratiques agroécologiques — et à l'économie populaire, féministe et solidaire ; et g) pratiques et réflexions autour de la protection personnelle et mutuelle, y compris la guérison personnelle et collective.

Une des principales contributions des luttes des femmes et des féministes pour la défense de la terre et des biens communs a été d'insister sur le lien entre les corps et les territoires. **Les féministes communautaires guatémaltèques ont proposé le terme cuerpo-tierra [corps-terre] pour faire ressortir que la lutte pour la défense de la terre contre l'extractivisme doit être simultanée et inséparable de la lutte pour que les femmes puissent vivre dans les territoires sans violences ni exploitations de leurs corps.**

Dans le cadre de leurs expériences de défense du territoire, les femmes ont créé des paris de transformation basés sur la protection de la vie dans ses multiples manifestations et chaque fois, avec plus de force, elles intègrent la protection de la terre et la protection propre et collective comme éléments indispensables de leur activisme. Cette vision intégrale de la

protection est à son tour reflétée dans la façon dont les organisations de femmes et de peuples autochtones conçoivent la protection : **la protection des défenseuses de droits humains et de la nature est nécessairement imbriquée avec la protection des territoires**. Dans ce sens, les organisations proposent des mesures et de pratiques de protection qui reprennent la spiritualité autochtone, insulaire et d'ascendance africaine. C'est là que **la guérison devient de plus en plus significative** : à partir du dialogue de savoirs entre les peuples, les contextes et les générations, à partir de la revendication de la mémoire des ancêtres femmes, **les défenseuses guérissent non seulement les effets des attaques qu'elles ont subies en raison de leur militantisme, mais aussi les blessures profondes des violences structurelles contre les femmes**.

Laura María Carvajal Echeverry,

Coordinatrice du programme Femmes et Territoires du Fonds d'action urgente pour l'Amérique latine et les Caraïbes (8)

(1) Le présent article est basé sur notre publication « Extractivismo en América Latina. Impacto en la vida de las mujeres y propuestas de defensa de territorio. » Disponible sur notre page Web :

https://fondoaccionurgente.org.co/site/assets/files/1175/extractivismo_en_america_latina.pdf

(2) GLOBAL WITNESS, 2018. « ¿A qué precio?: Negocios irresponsables y el asesinato de personas defensoras de la tierra y del medio ambiente en 2017. » Disponible à :

<https://www.globalwitness.org/en/campaigns/environmental-activists/a-qu%C3%A9-precio/>

(3) Voir : CABNAL, Lorena. « Sin ser consultadas: la mercantilización de nuestro territorio cuerpo-tierra. » Dans : Mujeres Defendiendo el Territorio. Experiencias de participación en América Latina. Fondo de Acción Urgente de América Latina y el Caribe, 2015, https://issuu.com/fondodeaccionurgente-al/docs/territorio_esp ; et GARCÍA TORRES, Miriam. « El feminismo reactiva la lucha contra el 'extractivismo' en América Latina. » Publié dans La Marea le 17/02/2014, dans le réseau Red Latinoamericana de Mujeres Defensoras de los Derechos Sociales y Ambientales le 17/02/2014, <https://www.rebellion.org/noticias/2014/2/181047.pdf>

(4) Pour une perspective large des barrières à la participation effective des femmes sur les questions environnementales et des expériences de femmes dans divers pays autour de consultations populaires, communautaires et autonomes, veuillez consulter notre publication collective conjointe avec des défenseuses d'Argentine, du Guatemala, de la Bolivie et de l'Équateur : « Mujeres defendiendo el territorio: experiencias de participación en América Latina » | 2015, disponible à <https://fondoaccionurgente.org.co/es/recursos/>

(5) Pour un portrait plus détaillé de la criminalisation et des attaques contre les défenseuses du territoire, voir notre rapport régional sur les modalités de la criminalisation et la limitation de la participation efficace des femmes défenseuses des droits environnementaux, des territoires et de la nature dans les Amériques, disponible à : https://fondoaccionurgente.org.co/site/assets/files/1176/actualizacion_2016_informe_sobre_modalidades_de_criminalizacion_y_limitaciones_a_la_efectiva_participacion_de_mujeres_de.pdf

(6) Ce terme est mis de l'avant par les défenseuses du territoire, notamment le réseau Red de Sanadoras del Feminismo Comunitario de Guatemala.

(7) Pour une vue d'ensemble élargie de l'impunité, consulter notre rapport régional « Impunidad de las violencias contra mujeres defensoras de los territorios, los bienes comunes y la naturaleza en América Latina », 2018, disponible à : <https://fondoaccionurgente.org.co/es/recursos/>

Un point de vue africain : surmonter la peur pour construire des mouvements plus forts



Cameroun. Ph: Palm Watch Africa.

Le Secrétariat international du WRM a réalisé un entretien avec Nasako Besingi, militant des droits sociaux et environnementaux et défenseur des droits humains. Il est le directeur de l'organisation camerounaise *Struggle to Economize the Future Environment* (SEFE), qui soutient les luttes pour les droits fonciers des communautés locales, principalement contre les plantations de palmiers à huile. Nasako a aidé des communautés à organiser des manifestations de protestation contre les plantations de palmiers à huile de la société agroalimentaire américaine Herakles Farm. En raison de cet engagement, il a été victime d'attaques physiques, d'intimidation et de criminalisation à l'instigation de Herakles Farm et du gouvernement. Ce militant a fermement condamné les violations des droits humains commises au cours des crises actuelles dans les régions anglophones du Cameroun.

On entend souvent dire que les communautés africaines ne peuvent pas vraiment défendre leurs terres ou en demander la restitution à des sociétés qui obtiennent des concessions du gouvernement national car, selon la loi nationale, « toutes les terres appartiennent à l'État ». Quelle est votre opinion à ce sujet ?

Premièrement, qu'est-ce qui constitue un État ? Il comprend quatre éléments clés : la population, le territoire, le gouvernement et la souveraineté. Par conséquent, l'expression « toutes les terres appartiennent à l'État » ne signifie pas que les terres appartiennent au gouvernement, mais plutôt qu'elles sont la propriété de l'ensemble de la population vivant sur le territoire d'un État, y compris les membres du gouvernement. La majeure partie de la population d'un État réside dans des communautés où les gens luttent quotidiennement pour défendre ce territoire par eux-mêmes. D'autre part, il est plus juste de décrire un gouvernement comme un organisme auprès duquel la volonté de l'État est formulée, exprimée et exécutée, et au travers duquel les politiques communes sont déterminées et réglementées en termes de développement politique, économique et social. Le fait que le gouvernement s'acquitte de ces tâches ne veut pas dire que cela lui confère les droits de propriété sur les terres et les ressources naturelles de l'État.

Les gouvernements ont tort de revendiquer la propriété des terres, en écartant les droits fonciers des communautés. En fait, le problème des ordonnances foncières africaines est qu'elles ont été structurées avec l'aide des maîtres coloniaux qui, sans le consentement de la population, ont cédé le territoire aux présidents, qui n'avaient pas été élus par la population, mais le plus souvent choisis par les colonisateurs pour servir leurs intérêts à long terme. En outre, la notion selon laquelle « toutes les terres appartiennent à l'État » ne confère pas à un gouvernement le droit de posséder et de céder unilatéralement les terres, mais plutôt l'obligation de légiférer et de réglementer les questions foncières, en tenant compte des intérêts des communautés et en les respectant.

Les gouvernements ont le devoir d'apporter bonheur, liberté et paix à la population et de protéger ses biens. En outre, ces gouvernements ont ratifié les instruments internationaux au nom des États afin de renforcer les droits de la population. Étant donné que le droit international prime sur le droit national, il va sans dire que la ratification de ces instruments internationaux prévaut sur la cession unilatérale des terres par les gouvernements, qui est basée sur l'interprétation erronée et cupide du principe « toute terre appartient à l'État », sans le consentement de l'État (du peuple), dont la survie et l'existence quotidiennes dépendent des terres.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, la Charte des Nations Unies, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et d'autres instruments internationaux interdisent à ces gouvernements de céder unilatéralement des terres à des fins de développement sans le consentement de la communauté. Récemment, la Cour pénale internationale (CPI) s'est prononcée sur l'accaparement des terres et les violations des droits des communautés en les qualifiant de crimes conformes à la jurisprudence internationale et s'est engagée à poursuivre les auteurs de violations (gouvernements et entreprises).

Depuis que je suis impliqué dans des mouvements et des organisations de défense des droits fonciers communautaires au Cameroun et dans d'autres pays, aucune communauté que j'ai rencontrée n'a accepté l'idée que les terres appartiennent au gouvernement. Elles disent clairement que la terre appartient à leurs communautés et que cette terre est un héritage ancestral. Aucune des communautés avec lesquelles j'ai travaillé n'approuve la présence de sociétés multinationales sur ses terres et elles affirment que les entreprises ont été créées grâce à l'utilisation de la coercition.

D'après votre expérience, quels sont les aspects/stratégies importantes pour créer et renforcer les mouvements et les luttes communautaires dans le contexte africain ?

Les mouvements et les luttes communautaires en Afrique en sont encore à leurs débuts en raison de la sombre histoire de l'esclavage, de la colonisation forcée et de l'administration semi-coloniale post-indépendance de l'Afrique, sans aucune possibilité en matière de démocratie et de droits humains. Aujourd'hui, la situation semble très différente, avec une démocratie partielle et un usage discrétionnaire des droits de l'homme, principalement en raison des conditions imposées par les pays industrialisés.

L'aspect le plus important de la construction de mouvements forts en Afrique est la nécessité de surmonter la peur et l'ignorance délibérément inculquées à la population par les administrations coloniales et postcoloniales. Il est également essentiel d'identifier les préoccupations des communautés tout en créant des manuels de sensibilisation et d'éducation qui tiennent compte de ces préoccupations. Un autre aspect important consiste

à renforcer les capacités des militants communautaires et des organisations de la société civile afin qu'ils connaissent leurs droits et sachent comment les défendre, en cohérence avec leurs moyens d'existence quotidiens. Considérant que les mouvements durables sont ceux qui sont construits à partir de la base et non de l'extérieur, une forte résistance ne peut se produire que lorsqu'elle colle aux préoccupations de la communauté.

Diverses stratégies sont à poursuivre : créer une coalition forte d'organisations et de communautés de la société civile africaine dans le but de partager fréquemment des expériences et des informations ; programmer et réaliser des activités liées aux droits fonciers des communautés ; soutenir le plaidoyer basé sur la défense et la réponse aux violations ; mettre à la disposition des communautés d'autres formes de matériel pédagogique ; simplifier les manuels et les vidéos d'information exposant les stratégies et tactiques utilisées par les entreprises pour s'infiltrer et s'emparer des terres ancestrales des communautés.

Et quels sont les plus grandes difficultés ?

Dans le contexte de l'Afrique, de nombreuses difficultés appellent des approches différentes pour permettre la réussite des mouvements de résistance. L'une des difficultés les plus importantes tient à l'ignorance des communautés sur leurs droits fonciers et sur la manière de défendre leurs terres ancestrales, soi-disant en raison de leur incapacité à faire face aux forces croissantes d'une conspiration visant à l'accaparement des terres par les entreprises et les gouvernements. Une autre difficulté provient de la mauvaise gouvernance caractérisée par une corruption endémique et une pauvreté entretenue pour soumettre encore la communauté à la volonté du gouvernement. Il existe également des obstacles politiques mis en place par le gouvernement afin de réduire l'espace des ONG, des organisations de la société civile et des mouvements sociaux, par le biais de l'intimidation et de la criminalisation. Les mouvements sont aussi confrontés à des conditions difficiles et à des possibilités de financement limitées.

Pensez-vous que la solidarité internationale est importante pour les luttes communautaires ?

La solidarité internationale reste la meilleure option pour mettre fin à la prise de contrôle insensée et inconsciente des terres communautaires. Elle est importante pour réduire l'influence des entreprises et des gouvernements qui exploitent l'ignorance des communautés et s'emparent de force des terres communales.

Une meilleure connaissance des droits se traduira facilement en des résistances accrues contre les vols de terres. La prise de conscience collective permise par le partage des connaissances à la base, là où les violations se produisent et dans les pays d'où proviennent les finances et les consommateurs, constitue une première étape importante.

Les groupes locaux risquent de ne pas être en mesure de faire face seuls à l'intimidation, à la violence et aux actions juridiques de longue durée, fabriquées de toutes pièces par le gouvernement et les entreprises. Ils n'ont pas beaucoup d'expérience des actions directes non violentes consistant à disposer des informations et des renseignements appropriés pour affronter les responsables des violations.

Selon vous, quel type de solidarité internationale a fonctionné le mieux jusqu'à maintenant ?

Jusqu'à présent, dans le contexte africain, un bon exemple serait la campagne menée au Cameroun contre Herakles Farms, une entreprise américaine qui envisageait d'abattre 73 000 hectares de forêt vierge pour son projet de plantations de palmiers à huile dans quatre zones protégées, dont le Parc national de Korup. La réaction contre Herakles Farms est venue entre autres de communautés locales, d'ONG locales et internationales, de chercheurs, de scientifiques et d'universitaires. Une pression énorme a été exercée à la fois au niveau local, où les opérations se déroulaient, et au niveau international, où les entreprises recherchaient des fonds pour la mise en place du projet. En 2013, le président camerounais a signé une série de décrets réduisant la concession de 73 000 hectares à 19 843 hectares. Pourtant, cela ne répondait pas aux aspirations des communautés qui ont poursuivi leur résistance et ont réitéré leur demande initiale : « Pas de plantation sur notre terre. » La société a abandonné ses activités dans les zones de concession de Mundemba et de Toko en 2015.

De plus, des initiatives de collaboration intercontinentales telles que celle associant GRAIN/WRM, des ONG locales et des organisations communautaires en Afrique sous l'impulsion de l'Alliance contre l'expansion industrielle du palmier à huile en Afrique centrale et occidentale, ont fait un formidable travail pour réveiller des communautés en difficulté, en offrant une visibilité à leurs luttes et des informations, et en identifiant ensemble les possibilités d'arrêter les plantations de palmiers à huile destructrices grâce à des programmes d'échanges solidaires avec les communautés, notamment des ateliers et des visites de villages pour les encourager à lutter contre l'accaparement de leurs terres. En outre, le travail commun vise également à exposer les stratégies et tactiques utilisées par les sociétés multinationales qui s'emparent des terres communautaires et à alerter ceux qui sont maintenant menacés par ces accaparements.

Souhaiteriez-vous voir un type de solidarité différent pour renforcer la résistance contre l'accaparement des terres au Cameroun ou ailleurs en Afrique ?

Le renforcement de la solidarité communautaire et des échanges entre villages directement et indirectement affectés par les projets de développement, afin de renforcer la confiance au niveau communautaire, est la pierre angulaire de toute résistance réussie. Il existe d'autres points essentiels : des échanges intercontinentaux avec différentes communautés pour un partage d'expériences, qui aident à contrer et à révéler les tromperies et les tactiques des entreprises ; des visites de village cohérentes pour alerter les villages affectés et les villages potentiellement affectés contre une expansion abusive des plantations de palmiers à huile et d'autres projets sans leur consentement en bonne et due forme ; une exposition plus forte des tromperies et des affirmations des entreprises en matière de développement durable et de la manière dont elles ne sont associées que symboliquement par les entreprises au lieu de respecter le droit des communautés à leur consentement libre, informé et préalable.

Nous devons adapter la résistance de la communauté locale à toutes les possibilités alternatives offertes par la communauté locale ; investir dans le renforcement des capacités des organisations et des communautés locales afin de mettre en place une « résistance communautaire fiable », capable d'anticiper les accaparements de terres et les violations des droits de l'homme sur le continent à mesure qu'ils surviennent ; organiser une série d'événements tels que des ateliers, des séminaires, des visites de village, des réunions en personne et à distance entre les acteurs clés.

Il est essentiel de renforcer le partenariat collaboratif entre les ONG et les communautés du Nord et leurs homologues du Sud afin de lutter contre l'accaparement des terres et la déforestation, car ces projets peuvent être impulsés ou mis en sommeil par les investisseurs et les politiques gouvernementales, y compris les choix des consommateurs des pays du Nord. Les réunions d'échange entre les communautés du Nord et du Sud permettront de mieux comprendre la manière dont les décisions politiques, les gouvernements et les entreprises nuisent à l'environnement et violent les droits de l'homme dans le Sud, d'autant plus que les entreprises diffusent massivement des communications et des publicités trompeuses pour dissimuler les destructions et les abus qui sont associés à des produits qui, selon elles, sont durables.

Revendiquer le droit de dire « Non » : le Tribunal permanent des peuples d'Afrique australe



La communauté Xolobeni, contre l'exploitation minière. Ph.: Paul Botes

« Nous ne voulons pas de l'exploitation minière. Nous ne voulons pas de son enfant. Nous ne voulons pas de sa grand-mère. Nous ne voulons pas de sa famille. Nous n'avons aucune envie de bavarder ou d'avoir une quelconque conversation avec les gens de la mine. »

Ces paroles fortes ont été prononcées par deux représentants du Comité de crise Amadiba au Troisième Tribunal permanent des peuples d'Afrique australe sur les sociétés transnationales, qui s'est tenu en novembre 2018. Le Comité de crise Amadiba représente la communauté de Xolobeni, qui se bat depuis seize ans pour empêcher le conglomérat minier australien Transworld Energy and Minerals (TEM) d'exploiter le sable riche en titane de la Côte Sauvage en Afrique du Sud. (1) Pour le Comité de crise Amadiba, la terre fait partie intégrante de l'identité de la communauté, passée, présente et future. **« Nous pensons que**

c'est la terre qui nous permet de savoir qui nous sommes », explique Nonhle Mbuthuma, un membre fondateur du groupe. Nous considérons qu'une fois que vous avez perdu la terre, vous avez perdu votre identité. »

En avril 2018, le Comité a saisi la Haute Cour sud-africaine pour plaider courageusement sa cause en justice. (2) Maintenant, quelques mois plus tard et un peu plus d'une semaine après le Tribunal des peuples, **les tribunaux ont statué en faveur de la communauté, déclarant que le Département des ressources minérales devait obtenir le consentement « complet et formel » de la population de Xolobeni avant d'accorder des droits d'exploitation minière.**

Dans toute l'Afrique du Sud et au-delà, la lutte de la communauté de Xolobeni est devenue une affaire emblématique pour les communautés qui résistent aux programmes de développement axés sur l'extraction et qui luttent pour le droit de dire « Non ». Cette victoire historique a déjà galvanisé les communautés dans tout le continent et rappelle utilement que **la justice est possible grâce à une organisation durable, à la construction d'un mouvement et à la solidarité.**

C'est cet esprit même de solidarité et de résistance courageuse contre le pouvoir des entreprises qui a animé la troisième session du Tribunal permanent des peuples d'Afrique australe sur les sociétés transnationales. (3) Il s'agissait de la dernière d'audience d'un processus qui a duré trois ans et au cours duquel des communautés ont présenté des procédures engagées contre des sociétés transnationales, dénonçant leurs violations des droits humains et collectifs, ainsi que la surexploitation et la destruction incontrôlées de territoires. Les grandes entreprises, en collusion avec les États et les institutions financières internationales, telles que la Banque mondiale, propagent ce programme de développement extractiviste dévastateur, qui privilégie le profit par rapport à la population et à la planète, le tout au nom du « progrès ».

« Nous avons été frappés par l'ampleur de la cruauté de l'extraction, de la spoliation, du déplacement forcé et de la brutalité manifestés par les sociétés transnationales à la recherche d'un profit », lit-on dans la déclaration finale des jurés à l'issue des trois jours du tribunal. **« Tout cela s'est souvent fait avec la complicité de l'État, de ses acteurs et de ses organisations dans la répression et, dans certains cas, les massacres de citoyens. »**

Au cours du processus judiciaire, les communautés ont présenté un total de vingt procédures engagées contre des sociétés transnationales à Madagascar, au Malawi, à Maurice, au Mozambique, en Afrique du Sud, au Swaziland, en Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe. Ces affaires concernaient aussi bien des sociétés minières et des méga-barrages que des grandes entreprises agro-alimentaires et des accaparements de terres, et chacune d'entre elles témoignait de la complicité entre les entreprises, les gouvernements et les institutions financières dans la défense d'un système d'impunité mondiale. ([Lire ici pour en savoir plus sur ces différentes affaires](#))

Combattre les méga-barrages - Arrêtez Inga 3 !

L'une des affaires présentées au Tribunal concernait des communautés qui se sont élevées contre le projet de barrage hydroélectrique de Grand Inga en République démocratique du Congo (RDC). (4) Le projet de barrage hydroélectrique d'Inga (Inga 1 et 2), qui promet de

« dynamiser et libérer le potentiel d'industrialisation régionale » en électrifiant la RDC et le continent africain, a déjà entraîné le déplacement de communautés en RDC. Si Inga 3 se concrétise comme prévu, ce sont environ 37 000 personnes supplémentaires, dont les moyens de subsistance dépendent du fleuve Congo, qui subiront le même sort.

Ce sont les sociétés minières qui ont le plus profité de l'électricité hydroélectrique générée par les deux premiers projets Inga, et de nombreuses communautés restent sans approvisionnement énergétique fiable. Actuellement, 85 % de la population de RDC n'a pas accès à l'électricité. (5) Le Plan de ressources intégrées récemment lancé par l'Afrique du Sud va de l'avant, avec un accord entre la RDC et l'Afrique du Sud qui garantira la fourniture de 2 500 MW d'électricité à cette dernière d'ici 2030. (6) Dans le même temps, **les populations les plus directement touchées par ce mégaprojet n'en tireront aucun avantage, alors que l'électricité traverse six pays pour alimenter les industries minières et autres industries extractives en Afrique du Sud.** « Nous dormons sur le site du barrage d'Inga mais nous vivons dans le noir », a fait observer Jane*, une dirigeante militante congolaise qui a pris la parole devant le Tribunal des peuples.

Au Tribunal, les militants ont également insisté sur les contraintes particulières supportées par les femmes lorsqu'il s'agit de mégaprojets comme Inga, qui menacent les vies et les moyens de subsistance. Une militante a déclaré : « Nous dépendons de l'agriculture. Comment allons-nous nous nourrir ? Comment allons-nous nourrir nos enfants ? Comment allons-nous survivre ? Nous, les femmes qui vivons à Inga, nous dépendons de l'agriculture : c'est ce qui nous permet de nourrir nos enfants. Nous subissons actuellement une période de sécheresse à cause du barrage. Notre production alimentaire a diminué à cause de cette infrastructure. Mon mari doit se rendre dans le village voisin pour trouver du petit gibier parce qu'ici les animaux ont commencé à disparaître. Nous qui vivons près du barrage, nous n'avons même pas d'électricité. »

Les communautés qui luttent contre le barrage d'Inga 3 se sont déjà adressées aux États concernés en écrivant une lettre au gouvernement sud-africain. Elles ont également lancé une campagne sur *Stop Inga 3* ([signez la pétition en soutien et solidarité](#)). Elles demandent le retrait des entreprises chinoises, espagnoles et sud-africaines ainsi que le retrait de toute participation de l'État dans ce projet. **Leur résistance est une source d'inspiration. Elles travaillent dans un contexte de plus en plus répressif et se battent pour le droit de dire « Non », ainsi que pour demander une indemnisation pour les personnes déplacées par les barrages Inga 1 et 2.**

Des communautés sud-africaines ont déjà commencé à répondre à leur appel, voyant la possibilité évidente de stratégies communes et de solidarité pour réclamer des comptes au gouvernement sud-africain. « Le fleuve Congo appartient à la population, mais il lui a été enlevé. Les communautés n'ont jamais été consultées. En Afrique du Sud, on ne nous a jamais dit que notre électricité viendrait de la RDC. Et même si nous allions en bénéficier en tant que membres de la communauté, nous ne pourrions pas en profiter en sachant la violence, la militarisation et la destruction qui ont lieu en RDC », a expliqué Caroline Ntaopane du réseau des femmes africaines contre l'extraction destructrice des ressources (WoMin Alliance).

Le Tribunal des peuples a représenté une tribune importante pour les communautés de la région de l'Afrique australe, qui leur a permis de partager leurs luttes et de renforcer leur solidarité, de présenter des cas critiques d'infractions commises par

des entreprises et de remettre en cause le statu quo en dénonçant la brutalité et le caractère insoutenable du soi-disant « développement ».

Ces communautés, et bien d'autres, travaillent actuellement ensemble à la mise en place d'une campagne en faveur du *Droit de dire « non »*. Cette campagne est « une mobilisation large et une convergence du militantisme et de la solidarité au-delà des frontières ». Il s'appuie sur les principes du consentement libre, informé et préalable (CLIP) et il est fondé sur la dynamique d'organisation des mouvements, syndicats, organisations de femmes et de nombreuses autres communautés telles que les habitants de Xolobeni en Afrique du Sud et d'Inga en RDC, qui revendiquent le droit de dire « Non » au pouvoir des entreprises, à l'impunité des États et à un programme de développement qui nuit aux peuples et à la planète.

Maggie Mapondera

WoMin African Alliance, <http://www.womin.org.za/>

** Le nom de la dirigeante militante a été changé pour des raisons de sécurité*

- (1) CIDSE, Xolobeni Community and the Struggle for Consent, novembre 2017, <https://www.cidse.org/gender-equality-blog/xolobeni-community-and-the-struggle-for-consent.html>
- (2) The Guardian, South African community wins court battle over mining rights, novembre 2018, <https://www.theguardian.com/environment/2018/nov/22/south-african-community-wins-court-battle-over-mining-rights>
- (3) <https://www.stopcorporateimpunity.org/permanent-peoples-tribunal-transnational-southern-africa/>
- (4) Daily Maverick, SA does not need the Grand Inga Project, novembre 2018, <https://www.dailymaverick.co.za/opinionista/2018-11-08-sa-does-not-need-the-grand-inga-project/>
- (5) Non à Inga 3, oui à l'accès à l'énergie pour tous au Congo, <https://stoppinga3.org/>
- (6) South African government releases Integrated Resource Plan draft, août 2018, <https://africaoilandpower.com/2018/08/28/south-african-government-releases-integrated-resource-plan-draft/>

Tanzanie : résistance communautaire aux plantations d'arbres en monoculture



Plantations près du village d'Idete.

À première vue, le village de Nzivi est un village comme beaucoup d'autres dans la région. Mais il présente une différence importante : ce village n'autorise pas les investisseurs à exercer des activités à grande échelle, comme les plantations d'arbres en monoculture par exemple. Green Resources est la principale entreprise de plantations privée active en Tanzanie.

À première vue, le village de Nzivi, dans la région d'Iringa en Tanzanie, est un village comme beaucoup d'autres de la région. Ses habitants vivent de l'agriculture et de l'élevage, principales activités pratiquées par les communautés dans la région. Mais quiconque visiterait le village serait impressionné **par l'énorme étendue des plantations d'arbres en monoculture aux alentours, principalement des pins mais aussi des eucalyptus. Ensemble, elles constituent probablement les plus grandes plantations d'Afrique de l'Est.** En 2016, la Tanzanie comptait 583 000 hectares de plantations d'arbres en monoculture, dont plus de 400 000 hectares, soit environ 70 %, sont situés dans les régions d'Iringa et de Njombe, dans une zone appelée les Southern Highlands.

Mais quiconque parlerait avec les villageois de Nzivi découvrirait que la situation est différente à au moins deux égards : **ils ont décidé, après avoir tiré profit des expériences de ne pas autoriser les investisseurs à y mener des activités à grande échelle, comme les plantations d'arbres en monoculture par exemple.** C'est pourquoi Nzivi dispose toujours de terres en abondance pour répondre aux besoins des villageois.

Pour comprendre ce qui a incité les villageois de Nzivi à prendre une telle décision, il est important de comprendre les impacts des plantations industrielles d'arbres sur les autres communautés de la région. Lors d'une visite sur le terrain en octobre 2018, la fondation SUHODE, Justiça Ambiental et WRM ont visité, outre Nzivi, les villages d'Idete, de Mapanda, de Kihanga, d'Igowole et de Taweta, qui sont confrontés aux plantations en monoculture de la principale entreprise privée active dans la région, Green Resources, pour en savoir plus sur ces impacts.

Green Resources en Tanzanie

Des plantations ont commencé à être mises en place dans la région il y a plusieurs décennies, d'abord par des sociétés d'État telles que Sao Hill, puis, depuis les années 1990, les plantations ont également été de plus en plus mises en avant et créées par des sociétés privées. **La plus grande entreprise privée du pays est Green Resources, une société norvégienne détenue en majorité par Norfund, l'institution du développement du gouvernement norvégien**, aux côtés d'un grand nombre d'autres investisseurs sur les marchés financiers. (1)

Green Resources se présente comme l'une des plus grandes entreprises de développement forestier et de transformation du bois en Afrique de l'Est, avec des plantations d'arbres au Mozambique, en Ouganda et en Tanzanie. En Tanzanie, Green Resources contrôle une superficie totale de 74 850 hectares, dont 17 000 hectares ont déjà été plantés en eucalyptus et en pins. La société affirme sur son site internet qu'elle « croit que le reboisement est l'un des moyens les plus efficaces d'améliorer les conditions sociales et économiques des populations des zones rurales et qu'elle vise à être l'employeur et le partenaire privilégié des communautés locales dans ces zones ». Elle déclare également que, pour la Tanzanie, « les terres utilisées pour les plantations sont des prairies de faible valeur qui ont presque entièrement été acquises auprès des villages locaux. »

À l'inverse de ce qui se passe au Mozambique, où l'entreprise a actuellement perdu son certificat, en Tanzanie, l'entreprise est certifiée FSC (Forest Stewardship Council), ce qui lui permet de prétendre que son bois provient de sources « durables ». Il a également enregistré et validé ses plantations pour le stockage de carbone (via le système VCS), et même dans le cadre du dispositif CCBS qui, entre autres, affirme que sa « mission » est de « stimuler et promouvoir des activités de gestion des terres qui atténuent de manière crédible les changements climatiques mondiaux, améliorent le bien-être et réduisent la pauvreté des communautés locales tout en préservant la biodiversité. » (2)

Green Resources est arrivé dans les communautés d'Idete en 1996, de Mapanda en 1997 et de Taweta en 2007. **Les communautés ont été séduites et ont décidé d'accepter un contrat de bail avec la société qui garantissait à cette dernière l'accès à un tiers des terres de la communauté pendant une période de 99 ans.** Au moins deux raisons importantes expliquent ce qui s'est passé. D'une part, à ce moment précis, les communautés ne considéraient pas la perte de ces terres comme cruciale pour leurs besoins et n'avaient aucune notion de la valeur réelle de ces terres. Mais d'autre part, **l'acceptation de la proposition de Green Resources par les communautés était très liée à la liste de promesses de la société : les emplois, pour commencer, ainsi que l'amélioration des infrastructures** dans les villages, par exemple, la construction et la rénovation de salles de classe, de bureaux et de salles de réunion, de dispensaires, de sources d'eau, de résidences pour le personnel de santé et d'éducation, etc. En plus de cela, **la société a également promis de partager 10 % des revenus générés par les projets de carbone qu'elle avait élaborés**, des revenus basés sur le carbone « stocké » grâce à la croissance des pins et des eucalyptus plantés dans les trois villages. Green Resources a mis ces promesses par écrit et a signé des contrats supplémentaires avec les communautés pour les revenus du carbone, sans que les communautés ne comprennent clairement le fonctionnement de ce système de marché.

Aujourd'hui, plusieurs années après l'arrivée de la société, les communautés sont déçues et en colère. Elles affirment que les promesses de la société n'ont pas été tenues ou ne l'ont été que partiellement. Pour le moment, pratiquement aucun emploi permanent n'a été créé. **Tant à Idete qu'à Taweta, Green Resources n'a créé qu'un seul emploi permanent, et à Mapanda (qui compte 5 503 habitants, selon le conseil villageois) pas même un seul emploi.** Les villageois se plaignent aussi beaucoup des conditions de travail, notamment des bas salaires, du manque de moyens de transport pour les personnes embauchées pour des emplois temporaires, de la précarité voire du manque d'équipements de protection contre les produits phytosanitaires, et les villageois accusent la société de ne pas avoir versé au système de sécurité sociale tanzanien le montant que la société a déduit de leurs salaires pour ces cotisations.

Les villageois admettent que certaines promesses relatives aux infrastructures ont été tenues. Mais dans le même temps, à Mapanda par exemple, les villageois attendent toujours une nouvelle salle de réunion pour le village. Ce n'est que qu'après que la communauté a exercé beaucoup de pression sur la société que celle-ci a finalement promis de construire cette salle cette année. Cependant, la nouvelle salle de réunion n'est pas encore construite. À Taweta, la seule amélioration dont les villageois se souviennent est la rénovation de deux salles de classe. Le bureau que Green Resources a construit dans ce village pour administrer les plantations de la région a été fermé et semble à l'abandon.

Les revenus du carbone n'ont été partagés qu'avec le village de Mapanda, où la communauté a reçu deux paiements de 30 et 33 millions de shillings tanzaniens, versés respectivement en 2011 et 2014. Ces deux paiements correspondent à environ 40 000 USD, une somme très faible pour une communauté de plus de 5 000 personnes confrontées à de nombreux problèmes d'infrastructures, comme par exemple l'amélioration de leur approvisionnement en eau. Même dans ce cas, **la détermination du montant versé à la communauté n'était pas transparente.** La communauté n'a pas été informée de la valeur totale des revenus acquis par la société et n'a pas su si le montant transféré correspondait effectivement à 10 % des revenus ou non. **Les villages d'Idete et de Taweta n'ont reçu aucun paiement carbone jusqu'à présent.** Dans une présentation publique de Green Resources accessible sur Internet (3), la société estime que « le financement carbone a été source de déception », mais indique néanmoins que « Green Resources a généré 2 millions USD (...). » Si l'on calcule les 10 % de ce montant, les villages auraient dû recevoir au moins 200 000 USD, soit bien plus que ce que le village de Mapanga a reçu.

Les trois communautés dans lesquelles nous nous sommes rendus regrettent d'avoir cédé à l'entreprise de vastes superficies de terres et que leur accès est désormais restreint, notamment pour récolter de la paille et de l'argile dans les zones qui n'ont pas encore été plantées. Interrogés sur la question de savoir s'ils étaient d'accord avec l'argument de la société selon lequel ces terres sont de « faible valeur » ou « dégradées » (comme le font valoir Green Resources et d'autres sociétés de plantation d'arbres), les membres des communautés ont déclaré à l'unanimité qu'il s'agissait d'un mensonge total. Ils considèrent que ces terres ont beaucoup de valeur, et sont fertiles et importantes pour les communautés et leur avenir. **Aujourd'hui, ils doivent demander une autorisation s'ils veulent accéder aux terres.** À Idete, les villageois craignent de ne plus pouvoir récolter un type de roseau utilisé pour confectionner des paniers traditionnels, le plus souvent fabriqués par les femmes. **Une villageoise s'inquiète également de la recrudescence des cas de VIH/sida due à l'augmentation du nombre de travailleurs extérieurs dans les zones des villages.**

Un autre villageois a fait valoir qu'il n'y avait aucune commune mesure entre les pertes subies par la communauté en cédant leurs terres pendant 99 ans et les avantages obtenus jusqu'à présent. Les villageois sont inquiets pour leur avenir. Une femme du village d'Idete a fait part de sa profonde préoccupation, en disant que ses enfants pourront probablement encore pratiquer l'agriculture mais que **ses petits-enfants n'auront pas assez de place pour leurs cultures vivrières et leur bétail, ce qui entraînera une augmentation de la pauvreté.**

Il n'est pas surprenant que les trois communautés souhaitent que les ressources maintenant occupées par Green Resources, ou au moins une partie de celles-ci, soient restituées. Lorsqu'ils réfléchissent à l'avenir de leurs villages et de leurs familles, ils veulent être sûrs de disposer de suffisamment de terres pour les milliers de villageois de leurs communautés, en particulier dans un avenir proche. Ils sont néanmoins confrontés à de sérieuses difficultés puisqu'ils ont signé un contrat apparemment légal dans lequel ils acceptent de céder des terres de leur village à la société. **Mais quelle est la légitimité d'un tel contrat lorsque celui-ci a été approuvé sur la base d'une liste de promesses non tenues et que les activités de la société mettent en péril l'avenir de l'ensemble de la communauté ?**

Les constatations réalisées sur le terrain invitent à s'interroger sur la véracité des déclarations de la société, en remarquant qu'en Tanzanie, la société affirme qu'elle fonctionne de manière exemplaire et qu'elle est un partenaire privilégié des communautés locales de la région.

L'information comme pouvoir

L'histoire de Green Resources en Tanzanie montre une fois de plus que **les sociétés de plantation ont toujours besoin d'accéder à d'immenses superficies de terres pour pouvoir mener leurs activités.** Elle montre également comment **ces entreprises procèdent, en s'appuyant sur un certain nombre de promesses fausses ou très insuffisamment tenues afin de convaincre les communautés concernées de céder leurs terres.** Les récits et les expériences des communautés confrontées à Green Resources ou à d'autres sociétés de plantations sont très importants pour que les autres villages puissent en tirer les leçons et y réfléchir.

Les villageois de Nzivi ont été informés à temps des expériences d'autres villages en parlant avec des communautés voisines et, craignant de se retrouver dans la même situation, ils ont décidé de ne pas faire confiance aux promesses et de dire non à toutes les entreprises, telles que Green Resources, qui voudraient prendre le contrôle de superficies importantes de leurs terres. **Ils ont décidé de renforcer leur propre contrôle et l'accès à leurs terres au profit des générations futures.**

Cela ne signifie pas que les villageois de Nzivi n'accepteraient aucun investissement. Les dirigeants nous ont dit qu'ils avaient mis de côté une partie relativement petite des terres de la communauté pour les investisseurs, mais uniquement pour ceux qui ne cherchent pas à s'approprier une partie importante de leurs terres et souhaitent également aider la communauté en fournissant des services jugés importants mais qui sont actuellement assurés de manière précaire, comme l'éducation et la santé. Ils considèrent que ce type d'investissement différent pourrait être avantageux pour la communauté, tout en protégeant son droit fondamental d'accéder à ses propres terres, forêts et prairies, dont elle dépend pour sa survie.

Comme on pouvait s'y attendre, aucun investisseur ne s'est encore présenté pour faire une proposition à la communauté. Cela montre à quel point les intérêts des investisseurs axés sur le profit tels que Green Resources et les investisseurs privés et publics norvégiens qui les soutiennent sont différents des intérêts et des besoins des communautés rurales de Tanzanie telles que Nzivi.

*Justiça Ambiental! - Mozambique,
SUHODE Foundation - Tanzania
et WRM*

(1) <http://www.suaire.suanet.ac.tz:8080/xmlui/bitstream/handle/123456789/1659/SAID%20ASIAD.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

(2) <http://www.greenresources.no> and <http://www.climate-standards.org/about-ccba/>
[http://www.greenresources.no/Portals/0/pdf/GR_NewForest_for_Africa_170316_\(new\).compressed.pdf](http://www.greenresources.no/Portals/0/pdf/GR_NewForest_for_Africa_170316_(new).compressed.pdf)

LES ACTIONS EN COURS

Non à ProSAVANA et MATOPIBA. Solidarité avec les populations du Mozambique et du Brésil !

Des mouvements de paysans et des organisations de la société civile du Mozambique, du Brésil et du Japon se sont réunis à Tokyo (Japon) en novembre 2018 pour la quatrième Conférence triangulaire des peuples contre ProSAVANA. La déclaration finale de la Conférence « dénonçait le programme capitaliste de l'agro-industrie consistant à éliminer l'agriculture paysanne sur nos territoires, illustré par des programmes tels que ProSAVANA au Mozambique ou MATOPIBA au Brésil, qui sont promus par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), alliée au capitalisme financier et aux gouvernements de ces pays. » La déclaration appelle à la solidarité avec les populations du corridor de Nacala au Mozambique et avec celles du Cerrado brésilien. En savoir plus (en anglais et en portugais) ici :

EN : <https://ja4change.wordpress.com/2018/11/28/tokyo-declaration-we-reiterate-the-rejection-of-prosavana-and-matopiba-and-defend-the-food-sovereignty-of-the-peoples/>

PO : <https://justicaambiental.wordpress.com/2018/12/06/nao-nao-nao/>

Bornéo : Un village de Penan résiste avec succès aux activités d'exploitation forestière

Après deux ans de lutte contre l'exploitation forestière dans leur forêt, le village des Penan à Long Tevenga, dans le nord du Sarawak, a remporté une victoire majeure. Les Penan ont tenté d'empêcher l'entreprise forestière d'entrer dans la forêt en installant une barricade sur la route forestière et, en août dernier, ils ont construit une maison en travers de la route. La société n'avait plus aucun moyen de passer. Le service forestier du Sarawak a indiqué à la société d'exploitation forestière Lee Ling qu'il ne pouvait plus procéder aux abattages tant que la communauté n'avait pas donné son consentement.

Pour en savoir plus (en anglais) <http://borneoproject.org/updates/penan-village-successfully-protects-forest-from-logging>

Estonie : Le gouvernement décide de mettre fin au plan d'aménagement territorial d'une usine de pâte à papier

En mai 2017, le gouvernement estonien a lancé une procédure afin qu'un plan d'aménagement national spécial détermine l'emplacement le plus approprié pour une usine de pâte à papier d'un milliard d'euros prévue dans les comtés de Viljandi et de Tartu, ainsi qu'une procédure d'évaluation stratégique de l'impact sur l'environnement. La société Est-For Invest prévoyait de construire une grande usine de pâte à papier capable de traiter quelque 3,3 millions de tonnes de bois à pâte et d'avoir une production pouvant atteindre 750 000 tonnes par an, principalement destinée à l'exportation. À la suite de manifestations de résidents locaux et de l'opposition d'agences gouvernementales locales, le gouvernement a mis fin à toutes les procédures. Pour en savoir plus (en anglais) :

<https://news.err.ee/841227/estonian-government-opts-to-initiate-termination-of-pulp-mill-spatial-plan>

Californie, États-Unis : la décision sur la norme relative aux forêts tropicales est reportée à avril 2019

Le CARB (California Air Resources Board) a tenu une réunion publique pour examiner l'approbation de la norme relative aux forêts tropicales de Californie, qui s'accompagne d'une analyse de l'achat de carbone forestier en échange de la poursuite d'émissions dues à la combustion des combustibles fossiles. Le Conseil a finalement décidé de reporter sa décision à avril 2019. Une lettre signée par 110 spécialistes des sciences sociales et de la conservation a été remise au CARB.

Lire la lettre (en anglais) ici : <https://redd-monitor.org/2018/11/20/california-postpones-decision-on-tropical-forest-standard-until-april-2019/>

RECOMMANDATIONS

Dercy Teles sur le mouvement populaire des récolteurs de latex au Brésil

En juin 2017, le WRM a interviewé Dercy Teles, la première femme présidente d'un syndicat brésilien de travailleurs ruraux, dans la ville de Xapuri, dans l'État d'Acre, en 1981. Xapuri est devenue célèbre au niveau national et international du fait de l'action du dirigeant syndical qui a succédé à Dercy : Chico Mendes. Elle évoque la riche histoire du mouvement populaire des récolteurs de latex, y compris ses difficultés, les leçons qu'il a tirées du passé et les défis à relever.

Lire l'interview dans le Bulletin WRM 231 : <https://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/dercy-teles-parle-de-la-mobilisation-populaire-des-saigneurs-de-caoutchouc-du-bresil/>

Les derniers arbres de l'Amazonie

Une équipe de journalistes de cinq pays d'Amérique latine a enquêté sur la manière dont des groupes de trafiquants de bois parviennent à voler et à transformer du bois d'Amazonie. Un article du portail de presse Mongabay montre comment des bois illégaux provenant du Pérou, de la Bolivie, du Brésil, de l'Équateur et de la Colombie sont intégrés au marché international grâce à des documents officiels falsifiés qui ne sont presque jamais vérifiés.

Lire l'article (disponible seulement en anglais) : <https://news.mongabay.com/2018/11/the-last-trees-of-the-amazon/>

L'accaparement mondial des terres agricoles par les fonds de pension doit cesser

Un rapport récent de l'ONG GRAIN révèle l'augmentation, en toute discrétion, du nombre de fonds de pension impliqués dans des investissements dans des terres agricoles et dévoile le montant de leurs investissements. Cette prise de contrôle sans précédent des terres agricoles par des sociétés financières a des incidences majeures pour les communautés rurales et les systèmes alimentaires. En laissant aux entreprises le soin de s'autoréguler avec leurs propres directives volontaires, nous courons droit à un désastre.

[Pour en savoir plus : https://www.grain.org/article/entries/6060-l-accaparement-des-terres-perpetre-par-les-fonds-de-pension-dans-le-monde-doit-cesser](https://www.grain.org/article/entries/6060-l-accaparement-des-terres-perpetre-par-les-fonds-de-pension-dans-le-monde-doit-cesser)

Les articles du bulletin peuvent être reproduits ou diffusés en mentionnant la source suivante :
**Bulletin 241 du Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM) : «Voix du Terrain :
Mouvements Communautaires et Stratégies de Résistance »** (<https://wrm.org.uy/fr/>)

Inscrivez-vous au Bulletin du WRM : <http://eepurl.com/8YG29>

**Le Bulletin cherche à appuyer et à soutenir les combats des peuples qui défendent leurs forêts
et leurs territoires. L'inscription est gratuite.**

Bulletin du Mouvement Mondial pour les Forêts (WRM)

Ce bulletin est également disponible en anglais, espagnol et portugais

Rédacteur en chef: Winfridus Overbeek

Editeur responsable: Joanna Cabello

Appui éditorial: Elizabeth Díaz, Lucía Guadagno, Jutta Kill, Carolina Motoki y Teresa Pérez

Secrétariat International du WRM

Avenue General María Paz 1615 bureau 3. CP 11400, Montevideo, Uruguay

Tel/fax: +598 2605 6943

wrm@wrm.org.uy - <http://wrm.org.uy/fr/>